

# le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

**Publicité**

Annonces : 14 ct. le mm.  
ou son espace  
Réclames : 35 ct.  
Avis mortuaires : 30 ct.  
Régie des annonces :  
Publicitas, Sion  
tél. (027) 2 44 22  
Martigny  
tél. (026) 6 00 48

**Abonnements**

Suisse . . . . . Fr. 18.-  
Av. Bulletin off. Fr. 26.50  
Etranger . . . . . Fr. 26.-  
Chèques postaux Il c 58  
Rédaction et administration :  
Martigny, tél. 026 / 6 10 31

## Courts métrages

**Des vœux sympathiques**

● L'Office central de Saxon de l'Union Valaisanne pour la vente des fruits et légumes consacre son dernier bulletin à des souhaits de bonnes fêtes. Un dessin, entièrement réalisé à la machine à écrire, représente une église bordée d'arbres. Bravo au ou à la dactylo qui a réussi ce petit chef d'œuvre et « Bonnes fêtes » à notre sympathique Office.

**Grincements à Marnand**

● Les rédactions viennent de recevoir un dossier volumineux d'un propriétaire de Marnand (Vaud) qui forme opposition formelle contre une ouverture de gravière dans un site que l'on dit contenir des tombes de Burgondes et dont les noms locaux évoquent un riche passé. Le propriétaire déclare que le vallon en question devrait être classé réserve naturelle en raison de son intérêt par la faune et les vestiges historiques qu'il recèle. Nous, on veut bien, mais s'il s'agit de la classification de ce lieu va changer quelque chose, qu'il vienne voir un peu ce qui se passe en Valais ! Les marais de Poutaz-Foutanna, entre Bramois et Grône, sont réserve naturelle. Ce qui n'empêche pas l'empiètement des lieux par du gravier, de la boue et même par un dépôt de gadoues ! Tant qu'on laisse faire...

**Le cochon japonais au pays des spaghetti**

● Le Japon possède, paraît-il, des milliers de tonnes de porc en surplus. Il a entrepris des négociations avec l'Italie pour les liquider. Et si cela ne suffit pas, le cochon japonais sera offert à l'URSS et à l'Amérique latine. Le voilà bien, le péril jaune...

**Les recettes infallibles**

● A New York, cinquante couples ont célébré le même jour leurs noces d'or. Aux reporters accourus nombreux pour interviewer ces époux modèles et qui leur demandaient la recette de leur long bonheur, la plupart des couples ont répondu : « Avoir le sens de l'humour. »

**Pour hommes seulement**

● Diego Fabri : « Les hommes estiment les femmes raisonnables, mais ils n'aiment que les déraisonnables. »

# Tendre la main vers les étoiles...

En première page du dernier numéro de ce journal paraissait une photo de la sonde spatiale « Mariner II » qui a frôlé Vénus et qui pour la première fois dans l'Histoire, a pu donner sous forme d'un extraordinaire concert d'orgues qu'il s'agit maintenant de déchiffrer, un compte rendu radiophonique de ce qui se passe dans un monde éloigné du nôtre de 109 jours de vol à des vitesses atteignant 140 000 km/heure.

Le titre de la légende accompagnant cette photo était « L'homme tend la main vers les étoiles ».

Comme on voudrait, à quelques heures de Noël, que cette image de l'homme résolument tourné vers les étoiles ne soit pas qu'une figure de style mais bien une solide réalité de ce que notre bonne vieille Terre attend de la bonne volonté de ses habitants !

Comme on voudrait que ce geste prenne tout le sens profond et généreux que lui donnait ce grand humaniste que fut Edouard Herriot lorsqu'il affirmait que chacun de nous devait « attacher sa charrue à une étoile » !

Dans la même page de ce dernier « Confédéré », l'auteur de l'article du mercredi, M. Erb, semblait donner par avance la réponse à tous ceux qui nous demandent un développement de ces pensées lorsqu'il écrivait :

« Parce que la logique de la technique moderne, cette logique excessive effrayante de précision et de rapidité que dispense ce serviteur technologique qu'on appelle aujourd'hui cerveau électronique, est entièrement dépourvue de sentiments humanitaires, d'idées et de caractère, il appartient seul à l'homme d'apporter à toutes ses institutions : famille, école, usine, société, un souffle d'idées régénératrices et éducatrices. Eh ! oui.

En cette fin de l'an 1962, l'homme, par sa science en prodigieux progrès, est prêt à entreprendre réellement ce voyage vers les étoiles qui, hier encore, appartenait à la pure fiction. Et jamais peut-être le besoin d'idées et de sentiments ne s'est fait sentir aussi fortement.

Non pas qu'il faille redouter que la technique rompe un équilibre ; non pas que l'on puisse craindre de sa part, la création d'un monde n'appartenant qu'aux cerveaux scientifiques, mais bien parce que l'extraordinaire raccourcissement des distances et la puissance formidable des moyens d'information réduisent notre planète à des dimensions de village...

Les projecteurs de l'actualité baissent dans les moindres recoins, n'importe où et n'importe quand.

D'incroyables contrastes sont là maintenant sous nos yeux, dans toute leur brutalité.

Or, à des millions de kilomètres, les faits n'ont pas la même force de conviction que sous nos fenêtres...

C'est bien pourquoi, à mesure que se rapetissent les rayons du cercle terrestre, le besoin d'idées et de sentiments se fait plus grand, plus pressant.

Le besoin aussi, parallèlement, d'une organisation nouvelle qui tienne compte de ces conséquences directes du progrès technique et qui prévoie d'ores et déjà ses nouvelles conquêtes.

L'étoile d'Edouard Herriot, c'était tout cela.

C'était cet humanisme tendant à tout instant et de toutes ses forces à la promotion de l'homme, au bonheur de vivre pour aimer, pour servir, pour comprendre.

Le message de Noël, c'est tout cela aussi.

Et tant d'autres, dans ce monde, que des hommes de bonne volonté répandent chaque jour par leurs actions, leurs idées ou leurs sentiments.

Tendre la main vers les étoiles, c'est s'élever, faire fi de ces différences qui pouvaient exister dans un

monde où l'on ne se connaissait pas ou mal, dans un monde où les préjugés primaient le jugement objectif, mais qui doivent disparaître aujourd'hui que les moyens de se comprendre et de s'aimer nous sont donnés à profusion par le progrès.

Gérald Rudaz.

## Affreuse répression



Les gardiens de la prison de Villa-de-Voto, à Buenos-Aires, dans laquelle une mutinerie a éclaté, rendus furieux par le fait qu'un dixième homme de leur corps ait été tué par les prisonniers révoltés, ont décidé de passer aux actes. Ils ont ouvert le feu sur les mutins et en ont abattu 19. - Notre photo montre les gardiens excités réunis dans la cour de la caserne peu avant qu'ils ne se livrent à leurs affreuses représailles.

## CONFÉDÉRATION

*Les cliniques privées*

et la pénurie de personnel para-médical

Lors de sa dernière assemblée générale, l'Association vaudoise des cliniques privées a pleinement approuvé l'action de propagande que se propose d'entreprendre le Service cantonal de la santé publique en vue de relancer l'intérêt pour les professions para-médicales, lesquelles offrent aujourd'hui aux jeunes gens et jeunes filles des perspectives nouvelles et intéressantes, mais trop souvent méconnues. Au cours de cette assemblée, les membres de l'association ont évoqué la question des salaires et fixé à cet égard certaines normes indicatives destinées à faciliter l'uniformisation des conditions de travail dans les cliniques vaudoises.

*Un exemple de collaboration sur le plan paritaire*

La formation des apprentis demeure l'une des principales préoccupations des marchands vaudois de machines à écrire et de leurs mécaniciens. Les délégués des deux associations patronale et ouvrière intéressées ont pris l'heureuse habitude de se rencontrer régulièrement afin d'examiner ce problème dans le cadre de la Commission professionnelle paritaire qui existe dans leur branche. Cette institution vient notamment de mettre sur pied des tests de préapprentissage ; elle étudie d'autre part actuellement, en collaboration avec le service de la formation professionnelle du canton de Vaud, l'organisation d'examens intermédiaires à la fin de la première année d'apprentissage, dans la perspective de contribuer à l'amélioration nécessaire du niveau professionnel des futurs réparateurs.

## Vous m'en direz tant !

Les vivants ont tout de même une chance d'être aimés pour leurs qualités, et de savoir leurs défauts pardonnés, et cette chance qu'ils ne manquent pas de saisir, c'est la mort.

On ne les comprenait pas et crac ! survient un infarctus du myocarde, on les a compris.

En une minute, dans la grande éloquence du définitif silence, on les pleure alors qu'on était sur le point de les mépriser. Cela montre l'inutilité des paroles.

Dans la vie on perd un temps infini à s'expliquer, ce qui appelle inévitablement de la part des interlocuteurs des objections, et ainsi, de malentendus en malentendus, on finit par ne plus s'entendre.

L'un parle la langue du cœur, l'autre celle de la raison, et comme elles ont, l'une et l'autre, le même vocabulaire, mais avec des mots qui n'ont pas un sens identique, chaque phrase a deux traductions différentes que personne ne songe à faire.

Comment pourrait-il en être autrement puisque chacun n'écoute guère que sa propre voix ?

Dans le domaine du sentiment, où jouent les affinités, mais aussi les discordances, toute mise au point est vouée, d'avance, à l'échec.

Ce qu'on ne comprend pas tout de suite on ne le comprendra jamais.

Il y a des gens bien intentionnés qui di-

sent : « Je ne vous comprends pas, mais je ne vous juge pas ».

Eh bien, ne pas comprendre, c'est avoir jugé déjà selon les critères de l'incompréhension et beaucoup de jugements informulés procèdent de cet élan généreux.

Il serait plus simple de déclarer qu'on a jugé sans comprendre, car au moins on laisserait penser que ce jugement-là serait motif à révision et l'on réserverait une place à l'espérance.

C'est un fait que l'on peut constater : Il n'y a pas que Dieu qui se charge du jugement dernier.

Presque tous les hommes s'en mêlent et portent sur les autres des arrêts sans appel qu'ils ne sont prêts à réviser parfois — pas toujours — qu'à la dernière seconde d'une existence.

Ils proclament alors la nullité de leur jugement dernier alors que l'action, comme on dit en jargon judiciaire, est éteinte, et qu'il n'y a plus qu'à laisser les morts dormir en paix de leur profond sommeil.

A. M.

**En marge d'une nouvelle loi**

## Succès protectionniste

La nouvelle loi sur les oléoducs adoptée la semaine dernière par le Conseil national, paraît donner satisfaction sauf sur un point, à propos duquel les protectionnistes ont remporté un succès dont l'avenir démontrera les véritables conséquences.

Il s'agit de la disposition permettant de refuser une concession pour la construction d'une conduite, « si d'autres motifs impérieux d'intérêt public l'exigent ». On se souvient qu'à la commission, une majorité s'était formée pour assortir cette disposition d'une réserve, à savoir que des « considérations relatives à des intérêts économiques concurrentiels ne doivent pas être décisives », pour opposer de tels refus.

Cette majorité estimait en effet que

le texte de loi présenté par le Conseil fédéral permettait de pratiquer une politique protectionniste en opposition avec un sain développement du progrès technique. La campagne déclenchée récemment encore par les CFF ne faisait qu'augmenter ses appréhensions. Et cette majorité craignait surtout que l'on n'interprète de manière trop extensive cette notion assez vague « d'intérêt public », ainsi que l'a encore démontré un récent arrêt du Tribunal fédéral. En fait, estimait-on, la disposition prévue laisserait la porte ouverte à un dirigisme qu'il convenait d'exclure de la loi.

Mais on sait qu'au vote, ce point de vue fut battu par 86 voix contre 55 bien qu'en fait la proposition de la majorité tirât la juste conclusion du message fé-

déral, à savoir qu'il ne faut pas freiner ce nouveau moyen de transport en faisant état d'exigences posées prétendument par la coordination de ces mêmes transports. Les oléoducs, qui se développent actuellement dans notre pays, répondent aux véritables besoins de l'économie.

A se rappeler la politique d'obstruction pratiquée trop longtemps par les chemins de fer pour freiner le développement routier du pays, on éprouve aujourd'hui une certaine méfiance à leur égard, au moment où se développe ce nouveau moyen de transport. L'avenir dira s'ils sont mieux intentionnés ou s'ils feront usage de cette clause protectionniste sous prétexte de défendre l'intérêt public.

## PRESSING KUMMER

- Nettoyage chimique à sec
- Repassage à la vapeur
- Détachage
- Décatisage
- Imperméabilisation
- Teinture
- Stoppage
- Atelier sur place avec la meilleure installation
- Service dans les 24 h.

Bernasconi & Michellod — MARTIGNY  
Rue des Hôtels — Téléphone (026) 6 19 74

**BANQUE TROILLET & CIE S.A.**

**MARTIGNY**

exécution rapide de tous prêts et affaires financières.

# bosshard | chavaz

exposent à la Galerie Picpus  
48, Grand'Rue MONTREUX

## DISTRICT DE MONTHEY

MONTHEY

## Le Conseil général fait un galop d'entraînement

Unique objet important inscrit à l'ordre du jour, le projet de règlement sur le service des taxis était offert lundi passé en holocauste à l'esprit critique des conseillers généraux. L'introduction prochaine de la zone bleue rendait cette séance nécessaire, l'assemblée prévue au début de janvier pour décortiquer le budget 1963 étant suffisamment longue pour qu'on ne fût pas encore avec d'autres problèmes.

L'appel fit ressortir la présence de 49 conseillers généraux et municipaux dont MM. Boissard, vice-président, Barlately, Guerraty, Kalbermatten, Meyer, Veillon et Voisin. Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée tenue en juin dernier, M. Georges Kaestli, président ouvrit la séance et donna tout d'abord la parole à M. Paul Marclay (cons.) qui, nonobstant l'objet No 1 de l'ordre du jour, demanda que l'appel des conseillers ait lieu désormais dans l'ordre alphabétique et non pas par fraction politique. M. Marclay voit dans cette manière de faire une sorte de discrimination créant deux classes de citoyens, alors qu'il faut s'élever au-dessus des contingences politiques. Trouver dans la méthode d'appel du secrétaire d'obscures raisons politiques, c'est évidemment aller bien loin. Inutile d'ajouter qu'il fut fait droit séance tenante au désir de M. Marclay. Le président M. Kaestli évoqua ensuite les intentions de la commission du budget et des comptes qui veut modifier son mode de travailler en constituant des sous-commissions chargées plus spécialement de prendre sous la loupe l'activité des services communaux. Ces sous-commissions se répartiront les services principaux et, au cours de séances régulières, demanderont aux conseillers responsables un rapport trimestriel ou semestriel sur la marche des affaires dont ils ont la responsabilité.

On entend encore une intervention de M. Detorrené qui accuse la « Feuille d'Avis de Monthey », tout au moins son correspondant, d'avoir écrit que le déficit de la ville de Sion atteignait cinq millions de francs, alors que M. Georges Kaestli, président du Conseil général, avait parlé d'une somme d'un million. Erreur typographique, évidemment, que M. Detorrené veut travestir en intention politique. Qu'il est soupçonneux ! Aurait-il relevé la chose s'il se fût agi d'une municipalité radicale ? On peut en douter. M. Kaestli répond que cela n'est pas l'affaire du Conseil général et qu'il eût été plus indiqué d'intervenir auprès de la Feuille d'Avis de Monthey lorsque cette erreur fut commise, au lieu d'attendre près de 6 mois pour la faire.

Ces questions préliminaires réglées, le Conseil général passa au règlement sur les taxis. Rapporteur de la commission spéciale, M. Raymond Deferr (cons.) présenta un exposé d'une grande clarté sur le règlement établi par la commission de police que préside M. Charles Boissard. Abordant avec aisance et objectivité les divers aspects du problème, M. Deferr conclut à l'acceptation du règlement (Applaudissements nourris). Dès ce moment, la religion du Conseil général était faite. La discussion fut alors ouverte. M. Detorrené (cons.) qui entendait conduire une attaque dans toutes les règles, hasarda une petite question. Qui est l'auteur du règlement ? M. Boissard lui répondit. C'est alors que M. Bernard Turin (rad.) demanda le renvoi du règlement pour qu'au préalable les exploitants de taxis puissent être entendus. M. Boissard s'opposa à un renvoi et décrivit par le menu les efforts déployés par les exploitants eux-mêmes en vue de mettre sur pied une entente privée. Malheureusement, la concorde ne règne pas au sein de cette corporation et il se trouva régulièrement une minorité d'exploitants qui empêcha l'aboutissement des démarches entreprises avec le concours du service de police. Devant cette carence, il appartenait à l'autorité d'intervenir. Les exploitants de taxis seront convoqués lorsqu'il s'agira d'appliquer les dispositions du règlement. Ce dernier a été rédigé en tenant compte des expériences faites dans d'autres agglomérations. Il ne suppose nullement une aventure en terrain inconnu.

Devant cette aide inattendue, M. Detorrené part à l'assaut avec vigueur, dénonce une restriction de la liberté de commerce, agit de grands principes et fonde ses objections sur une correspondance qu'il a entretenue avec des villes qui n'ont pas encore adopté un règlement sur les taxis. Le ton monte et M. Boissard réplique vertement. Sur ce, M. Turin déclare retirer sa proposition de renvoi, puisque les exploitants de taxis sont convoqués en vue de mettre au point l'application du règlement. M. Detorrené lui reprend alors à son compte. M. Parvex

(cons.) ne rejoint pas M. Detorrené en ce qui concerne une trop grande restriction de la liberté de commerce. Les deux catégories créées laissent une marge suffisante. M. Georges Contat (rad.) est pour l'adoption du règlement. L'on entend encore des demandes d'information de MM. Défago (rad.) et Hagen (rad.) au sujet de points ayant trait à l'application du règlement. M. Ingnoli (cons.) se demande si l'on ne pourrait pas supprimer la place du Marché et le marché du mercredi lui-même, afin de disposer de places de parc en plus grand nombre. Cette proposition fait bondir M. Contat qui tient aux traditions en vieux Montheyans, même si les Montheyans authentiques, dit-il, sont noyés toujours plus par la masse de nos amis d'Outre-Simplon et du sud des Pyrénées. La discussion n'étant plus utilisée, on passe au vote. Le règlement est adopté par la quasi totalité du Conseil général avec une opposition, celle de M. Detorrené.

Le Conseil général avait ensuite à se prononcer sur deux opérations foncières, en l'occurrence des échanges de terrains. Après avoir oui un rapport de M. Roger Borella (rad.) le Conseil approuva les propositions qui lui furent soumises.

Dans les divers, signalons les interventions suivantes : M. Paul Marclay (cons.) s'intéresse à la future route de la plaine qui, de la ville, doit conduire au Rhône. Il aimerait que l'on prévoit une liaison avec Bex. M. Barlately, président de la commission d'édition et d'urbanisme lui répond en évoquant les démarches entre-

prises auprès du Département des Travaux publics à Sion et les intentions des autorités bellerines. La liaison avec la cité voisine se fera en amont de la Vièze. Un raccordement à l'autoroute est prévu. M. Barlately se réserve de revenir sur le problème lors d'une séance ultérieure, plans à l'appui.

M. Paul Marclay, qui accumule les interventions, aborde une nouvelle fois la question de l'AOMC. Il aimerait que la section Aigle-Monthey soit supprimée, mais que l'on conservât la ligne de Monthey-Champéry. M. Boissard répond en situant le problème dans ses justes limites. La réalisation du vœu de M. Marclay n'est pas pour demain. M. Robert Chapex (rad.) voudrait que la partie de l'avenue de la Gare réservée à la voie AOMC soit remise en état. M. Barlately déclare qu'à plusieurs reprises déjà son service est intervenu auprès de la Compagnie, mais l'état précaire des finances de cette dernière semble l'empêcher de procéder à la réfection désirée.

Enfin M. Detorrené, faisant avec raison le panégyrique de l'opuscule de Suzanne Delacoste sur Monthey — nous en avons parlé dans ces colonnes — propose à la commission scolaire de le distribuer aux cinq meilleurs élèves de chaque classe des écoles communales, protestante et de Saint-Joseph en fin de scolarité. Le voilà d'accord avec M. Ch. Boissard, président de la commission scolaire, qui donnera suite à ce vœu intelligent.

Les divers n'étant plus utilisés, la séance est alors levée.

des liaisons sans fil permettent de dominer les difficultés.

En même temps que la police municipale sédunoise, celle de Monthey s'est intéressée également à l'emploi d'appareils de radio comprenant des postes émetteurs et récepteurs. Une démonstration par une maison suisse connue a eu lieu mardi passé dans les rues de la cité, voire depuis les villages environnants. Les essais se sont révélés concluants. Du PC installé dans le poste de police actuel, des ordres furent donnés alors que la VW de la police se trouvait à Massongex, puis à Colloby. Les transmissions étaient bonnes.

On put se rendre compte des facilités apportées dans l'exécution du travail par la technique. Des représentants des polices municipales d'Aigle et de Bex assistaient à la démonstration.

VOUVRY

## La centrale thermique de la Porte du Scex

Mardi 18 décembre 1962 a eu lieu à Vouvr (Valais) l'assemblée générale constitutive de la Centrale thermique de la Porte du Scex S. A. (CTPS). Cette société au capital social de 30 millions de francs a pour but de construire et d'exploiter une centrale thermo-électrique à Vouvr. Constituée en société de partenaires, elle groupe la S. A. l'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS), les Raffineries du Rhône S. A., les Chemins de fer fédéraux, la Lonza S. A., la S. A. pour l'Industrie de l'Aluminium (AIAG) et la Société Romande d'Electricité. L'assemblée générale a désigné M. Pierre Payot, à Clarens, en qualité de président de la société et M. Werner Syz, à Chippis, en qualité de vice-président.

## Le concert de Noël à la Chorale

Samedi passé, la Chorale de Monthey placée sous l'expertise baguette directrice de M. Charly Martin, compositeur, a donné un fort beau concert de Noël dans l'église paroissiale.

Malgré le temps exécrable qui eût pu incliner de nombreuses personnes à goûter aux charmes de leur chez-soi, les bancs de l'église étaient bien garnis. Les auditeurs eurent raison contre les éléments. Ils passeront des moments d'une rare perfection artistique. Un orchestre de chambre composé notamment de Mmes Faller, hautboïste et Suzanne Brégnati, organiste, soutenait les chanteurs.

Nous ne nous étendrons point sur le programme très éclectique qui permit à une Chorale dans sa meilleure forme de conquérir ses nombreux amis. Formons le vœu que de tels régals d'une haute inspiration spirituelle soient renouvelés. Et félicitons le directeur de l'ensemble, M. Charly Martin, dont la réputation n'est plus à faire, ainsi que le président de la société M. André Barman, très dévoué à sa société.

## Essais de liaison sans fil

Les tâches des polices municipales ne cessent de croître. Les villes s'étendent, leur population augmente, la circulation s'intensifie, autant d'éléments dont doivent tenir compte les responsables municipaux. Une meilleure instruction des agents, l'utilisation de véhicules à moteur et, ce qui jusqu'à maintenant était l'apanage des grands centres urbains, l'emploi

## DISTRICT D'ENTREMONT

BOURG-ST-PIERRE

## Création d'une société de développement

Nous avons appris avec plaisir qu'un certain nombre de personnalités de la localité ont pris l'initiative de fonder une société de développement dans notre village de Bourg-St-Pierre, le dernier avant le col du Grand-St-Bernard.

Les intéressés avaient organisé, à cette réunion, une séance d'orientation dans la maison communale, sous la présidence de M. le président Fernand Dorsaz. Ce dernier, devant un nombreux auditoire, a salué la présence des deux orateurs du jour, soit Me Victor Dupuis, avocat, président de l'office régional du tourisme de Martigny, et M. Eugène Moret, directeur.

Ces personnalités ont donné tous les renseignements, sur le plan technique, de la création d'une société dont les avantages pour une localité en voie de développement sont évidents. Ils ont souligné également les perspectives nouvelles qui peuvent naître pour la commune au moment de l'ouverture prochaine du tunnel du Grand-St-Bernard.

Les deux orateurs ont été vivement applaudis par les participants et, lors d'une prochaine réunion constitutive, les statuts seront adoptés et un comité sera formé.

Nous félicitons vivement la commune de Bourg-St-Pierre d'avoir pris l'initia-

tive de la création d'une société de développement et nous formulons les meilleurs vœux pour une réussite complète dans l'intérêt général de la localité qui vit passer Napoléon II y a 162 ans. Un Bordillon

ORSIÈRES

## Festival radical

C'est le 12 mai 1963 qu'Orsières accueillera les fanfares radicales démocratiques du Centre réunies en festival.

L'Echo d'Orny a su trouver, en la personne de M. Ulysse Delasoie, l'homme dynamique et talentueux à souhait pour présider le comité d'organisation.

M. Delasoie a déjà présidé à l'organisation du 27e congrès des Jeunesses radicales valaisannes, qui s'est tenu à Orsières le 1er septembre 1957, et qui connut un succès mérité.

Toutes les commissions sont constituées et sont à l'œuvre.

La plus importante au point de vue financier, celle du livret de fête, présidée par M. Antoine Rosset, espère recevoir un accueil favorable de la part des futurs annonceurs et donateurs.

12 mai 1963, une date à retenir dès maintenant. Orsières vous attend. SP

## DISTRICT DE SION

SION

## Le budget 1963 de la ville de Sion

Le Conseil municipal de Sion a accepté lors d'une de ses dernières séances, le budget pour 1963.

Dans ses grandes lignes, ce budget présente un total de dépenses de 14 millions 851 730 fr. 50 contre un total de recettes de 10 190 325 fr., d'où un découvert de 4 661 405 fr. 50 pour le compte ordinaire et extraordinaire.

Après correction apportée par le compte des variations de la fortune, le découvert réel du budget 1963 est ramené à 1 698 392 fr. 50.

Le compte ordinaire prévoit pour 1 million 779 000 fr. de travaux et d'achats tandis que dans le compte extraordinaire on trouve pour 2 481 000 fr. de travaux nouveaux et pour 1 500 000 fr. d'achats de terrains.

L'accent principal de l'effort administratif pour 1963 se porte sur la construction et l'amélioration d'écoles, de routes et l'assainissement urbain (nouveau émissaire de concentration) ainsi que sur des achats de terrains.

Autrement dit, le Conseil municipal continue sa politique en vue de l'aménagement de la cité tout en rattrapant le retard ancien mais sans oublier de pratiquer une stricte économie partout où cela s'avère possible.

Notons encore que le coefficient de l'impôt a été maintenu à 1,2, le Conseil municipal estimant pouvoir faire face à ses obligations financières par le seul accroissement normal des recettes fiscales.

## Nos félicitations et nos vœux

## à un confrère quotidien

Notre confrère quotidien « La Feuille d'Avis du Valais » publiait, hier, un numéro spécial pour l'anniversaire de ses soixante ans de parution. A cette occasion, l'imprimerie Gessler présentait aussi les nouveaux et modernes bâtiments qu'elle vient de construire.

Ce numéro spécial est honoré d'un message de M. le conseiller fédéral Roger Bonvin, d'un éditorial de M. Maurice Zermatten qui rappelle le rôle tenu auprès de la population valaisanne par ce journal et son évolution constructive.

Nous adressons nos félicitations à la « Feuille d'Avis du Valais » pour cet heureux jubilé et formulons nos vœux pour un avenir encore meilleur.

## DISTRICT DE ST-MAURICE

SALVAN

## Pénurie de lampes ?

Est-ce une économie de courant ou un oubli ?

En effet, si l'on emprunte, le soir, la route conduisant de Salvan aux Granges, en passant par le Biolay, l'on pourrait se croire dans un « chemin des amoureux ». Plus aucune lampe ne signale la présence de cette route, de la sortie d'un village à l'entrée de l'autre ; l'on se croirait dans un endroit inhabité.

En ces jours où la neige est tombée en abondance et où cette route n'est plus marquée que d'un passage d'environ 40 cm. de large entre deux murs de neige, il n'est pas rare de se trouver tout à coup à demi caché, faute de savoir où l'on va. Oh ! Lune bienfaisante, où es-tu ?

Il est presque impensable — alors

qu'Anglais, Français et autres vont, dans quelques jours, occuper les hôtels et chalets de la région — qu'une communication aussi importante reste non ouverte et sans éclairage.

Enfin, chaque chose en son temps ! Un passant.

SAINT-MAURICE

## Communiqué

concernant la fermeture et l'ouverture des magasins pendant les fêtes de fin d'année.

Ouverture Fermeture

Samedi 22 déc. 18 h. 30  
Dimanche 23 déc. facult. 14 h. 18 h.  
Lundi 24 déc. 20 h.  
Mardi 25 déc. 18 h. 30  
Lundi 31 déc. 18 h. 30  
Mercredi 2 janvier fermé t. la journée.

Société des Arts et Métiers de Saint-Maurice.

## DISTRICT DE SIERRE

SIERRE

## Bonté et mea culpa

Vous l'aurez remarqué, dans la période qui précède les fêtes de fin d'année, une kyrielle de sociétés organisent leur loto annuel. Bien sûr, après avoir prié toute la population de s'y rendre en rangs serrés. « Pour marquer par ce geste, sa juste reconnaissance à toutes ces âmes dévouées qui, tout au long de l'année qui va s'éteindre... et patati et patata ». Pour aider aussi — lit-on dans les paperalors — à renflouer des caisses toujours mises à sec, ou encore : pour voler au secours de tous ceux qui traversent des heures difficiles.

Aussi, comme chez nous, la bonté mutuelle coule aussi naturellement que la sève dans le tronc, on s'empresse de répondre favorablement, à l'appel de tous ces mal lotis. Et, c'est ainsi que le loto bouclé, on voit s'allumer des sourires larges comme des portes de grange, sur les visages des organisateurs. Et que, finalement, tout le monde est content, satisfait...

Aujourd'hui, nous serions encore totalement satisfait, si subitement, une bête d'idée (décidément ça ne change pas) ne se mettait à courir sous notre chapeau. Une idée qui nous dit que, toutes ces sociétés qui se cassent les bonbons toute l'année pour les seules satisfactions offertes aux villageois, pourraient peut-être aussi, en ces veilles de fêtes, avoir une pensée suivie d'un geste, à l'égard de tant d'autres déshérités...

Un geste comme celui que la Chanson Valaisanne vient d'avoir. Cette modeste Chanson Valaisanne qui, ce dernier dimanche, a grimpé sur le podium dressé face à un auditoire attentif et imposant par le nombre, pour chanter et procurer ainsi des gros sous aux invalides. Eh oui ! cette Chanson Valaisanne qui ne se contente pas seulement de son activité artistique. Et qui tant de fois déjà, a manifesté que les actions de bonté touchante, figurent aussi... et solidement à son programme annuel.

Ce soir, nous ressentons un plaisir profond et particulier, à souligner sa

récente œuvre de charité. Parce que, voyez-vous, au cours de l'été dernier, nous avons eu à l'adresse de son distingué et si valeureux chef, dans ce journal, des mots qui n'avaient pas précisément la tournure du compliment. En effet, une nuit où la lune devait certainement laisser courir dans un ciel sombre, son disque jaune et tout rond, nous avons rédigé sur le compte de Me Georges Haenni, un billet qui se voulait rigolo. Et qui, une fois sorti de presse, dégageait une senteur mi-figue, mi-raisin. Un billet que ceux, qui ont pour habitude de toujours lire entre les lignes, ont aussitôt jugé susceptible de porter atteinte à l'honnêteté, à l'honorabilité de notre admirable musicien. Une honnêteté, une honorabilité, que jamais nous n'aurions aimé ou osé mettre en doute, tant nous savions qu'elles avaient jalonné tout le long chemin parcouru jusqu'ici, par l'aimable et si apprécié chef de la Chanson Valaisanne, et de notre Conservatoire Cantonal.

En présence des réactions provoquées par notre billet, nous avons été étonné. Et peine aussi. Aussi, c'est sans le moindre effort, que nous disons aujourd'hui à Me Georges Haenni et à son sympathique groupement, notre regret sincère, d'avoir par légèreté, un peu manqué à ce grand respect que tout le monde leur accorde.

Cela fait, nous nous trouvons avec l'âme en paix. Et aussi, avec la certitude, de pouvoir approcher un jour, et la Chanson Valaisanne et son chef, le regard clair, fixe, et le sourire au bout des lèvres...

MONTANA

## Nos félicitations

Nous apprenons avec plaisir que M. André Viscolo, de Montana, membre du comité cantonal de la JRV, vient d'obtenir son diplôme d'avocat décerné par l'Etat du Valais. Nous lui adressons nos félicitations et lui souhaitons un heureuse carrière.

PATINOIRE MUNICIPALE

Dimanche 23 décembre, à 14 h. 30

Fleurier - Martigny

Championnat suisse Ligue nat. B

MARTIGNY

AUBERGE DE LA  
TOUR D'ANSELME  
SAXON

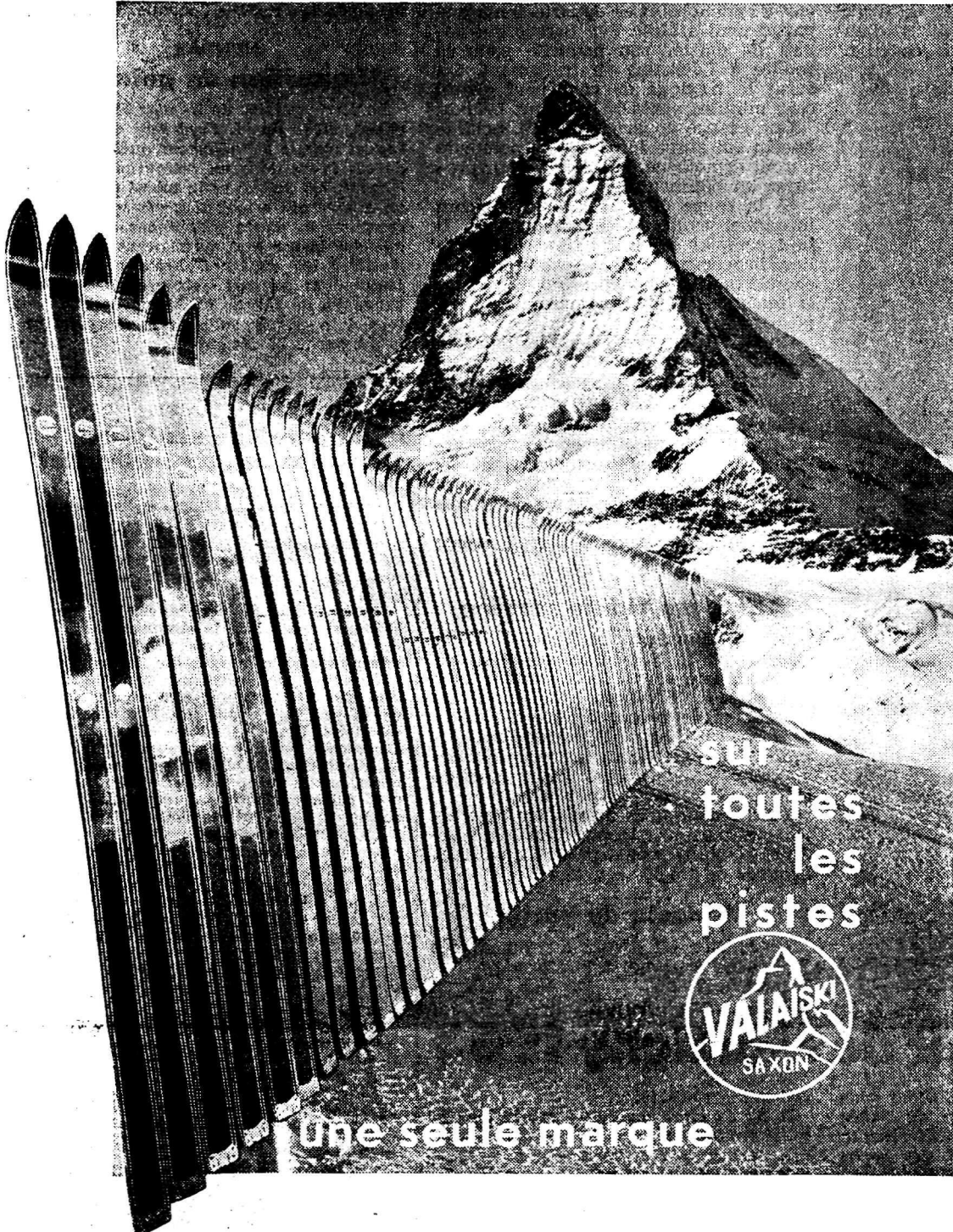
Cuisses de grenouilles  
Moules marinières  
Scampi à l'Indienne

MENUS DE FÊTE  
Réservez maintenant déjà  
vos tables.

Tél. (026) 6 22 44.

WILLIAM'S LIQUOR  
LIQUEUR FINE DE POIRE  
MONTANA - MARTIGNY

**Dans tous les magasins de sport !!**  
*Le ski des champions*  
*Le champion des skis*



16 ans d'expérience  
**VALAISKI SAXON**  
 Téléphone (026) 6 23 70 - 6 23 51 - 6 23 67  
 Dépôt à Genève : Carrefour Villereuse, tél. (022) 35 23 21

**P. Burgener**  
 méd.-dentiste

Sion  
**absent**

jusqu'au 3 janvier 1963

Depuis 50 ans nous accordons des

**PRÊTS**

sans caution. Réponse rapide. Petits remboursements mensuels. Discretion complète.

**BANQUE PROCRÉDIT FRIBOURG**  
 Tél. (037) 2 64 31.

**VOITURES OCCASIONS**

1 voiture MERCEDES DIESEL 1960  
 1 voiture MERCEDES BENZINE 1961, peu roulé  
 1 voiture Opel Record 1961, 2 couleurs.  
 Lucien Torrent, Grône.  
 Tél. (027) 4 21 22.

**Mercedès**

A vendre une  
**Mercedès Diesel**  
 1957, état impeccable.  
 Garage Lugon, Ardon.  
 Tél. (027) 4 12 50 (le matin avant 8 heures).

Je cherche à acheter d'occasion

**Jeep Willys**

modèle récent, en mauvais état mécanique, à réviser.  
 Tél. (027) 4 21 22.

**MARTIGNY**

**2 belles parcelles**

5000 m2 environ, idéal pour blocs, plan et rendement à disposition, route, électricité, eau sur place.

Ecrire s'ch. P 17130 S à Publicitas, Sion.

**CHARRAT**

Halle de gymnastique  
 Dimanche 23 décembre 1962  
 dès 20 h. 30

**GRAND LOTO**

organisé par la fanfare L'Indépendante

Nombreux et beaux lots: Quartiers de veau - Jambons - Dindes - Lapins, poulets.  
 Abonnement Fr. 35,—.

Important bureau de la place de Sion cherche pour entrée immédiate ou à convenir

**employée de bureau**

connaissant bien la dactylographie. Nous offrons :  
 — place stable et bien rétribuée.  
 — excellente caisse de retraite.  
 — ambiance de travail agréable, jeune et dynamique.  
 — un samedi de congé sur 2.

Les offres de service avec curriculum vitae, références, copies de certificats et photographie sont à adresser sous chiffre P 16866 S à Publicitas Sion.

Important bureau à Sion engagerait

**apprenti de commerce**

ayant de très bonnes aptitudes scolaires. Entrée à convenir.

Faire offres manuscrites sous chiffre P 60026 S à Publicitas Sion.

**ENTREPRENEURS !**

Prenez note que le

**Garage de Noës Bruttin Frères**

se charge de la révision et la remise en état de tous véhicules et machines de chantier. Travail garanti et rapide.

Se recommande : Bruttin Frères, Noës - Tél. (027) 5 07 20.

A vendre dans le Bas-Valais

**immeuble locatif**

de 8 appartements. Bonne rentabilité. Nécessaire pour traiter Fr. 110.000,—.

Agence Immobilière Jean-Louis HUGON, Martigny-Ville - Tél. (026) 6 06 40.

LISEZ ET FAITES LIRE

**LE CONFÉDÉRÉ**

En formulant nos meilleurs vœux de bonheur à nos fidèles clients pour l'année 1963, nous informons que

**Le magasin sera fermé les lundis 24 et 31 déc. 1962 et du 2 au 5 janvier 1963**

**R. GUALINO, couleurs et verres**  
 Martigny - Tél. 6 11 45

# DISTRICT DE MARTIGNY

MARTIGNY-VILLE

## Un incendie détruit un atelier de menuiserie deux appartements et une grange

Mercredi à treize heures, le feu se déclarait au Coin de la Ville. Plus exactement aux bâtiments et entrepôts de la menuiserie Chambovey et Bollin.

Aussitôt l'alarme donnée, les pompiers furent sur place en moins de dix minutes et organisaient la lutte. Mais la violence des flammes rendait le combat difficile.

Il fallut installer plusieurs lances d'eau. Malgré les efforts des pompiers, l'atelier fut détruit avec toutes ses installations. Les entrepôts aussi furent la proie des flammes; ils contenaient la menuiserie terminée de deux bâtiments locatifs, l'agencement d'un restaurant, des chambres à coucher.

Toutes choses qui devaient être livrées prochainement.

Les deux appartements sis au-dessus de l'atelier flambaient à leur tour, tandis que les sauveteurs tentaient de sauver les meubles. Ces appartements appartenaient à Mme Vve Barras qui venait de quitter son domicile pour se rendre à Lausanne en traitement. On saisit le tragique de ce départ quand cinq minutes après le bâtiment brûlait.

Une grange appartenant à M. Schildknecht fut aussi détruite. Les pompiers durent démolir ce qui restait, pour protéger les bâtiments voisins.

Si la cause de l'incendie est encore inconnue, les dégâts sont importants. Il faut compter les installations de l'atelier, l'agencement d'un restaurant, des chambres à coucher, près de 400 portes et fenêtres, les deux appartements supérieurs.

On notait la présence sur les lieux de MM. Edouard Morand, président de Martigny, Pierre Crettex conseiller, J.-Maurice Gross, juge instructeur.

Soulignons la rapidité avec laquelle les pompiers sont intervenus et ont organisé la lutte sous les ordres de M. Edouard Franc, et l'excellent service d'ordre assuré par les agents de la police qui éloignaient les curieux et les véhicules, empêchant le travail rapide des sauveteurs.

### Après un fidèle service

Hier à Martigny, les soldats de la classe 1902 du Bas-Valais se sont présentés à leur dernière inspection, aux fins surtout de rendre leurs effets. Ce dernier garde-à-vous fut honoré de la présence du chef du Département militaire M. Marcel Gross qui remercia ces vaillants soldats de leur courage et de leur dévouement à la patrie.

Puis, par groupes d'amis, les «retraités» militaires se dispersèrent dans les divers établissements publics où furent évoqués de fidèles souvenirs.

### Médecin de garde

Le service est assuré du samedi dès 20 heures, au lundi à 8 heures. Dimanche 23 déc. Dr Zen Ruffinen



Voici une vue impressionnante du sinistre. Au premier plan, le raccard est déjà calciné tandis qu'à l'arrière l'atelier de menuiserie et les appartements de Madame veuve Barras brûlent encore. On remarque l'échelle des pompiers dressée contre le bâtiment. Les sauveteurs tentent de sortir le mobilier. (Photo G. L.)

FULLY

### Grand loto de Noël

C'est le 25 décembre, en la Salle du Cercle démocratique que les musiciens de la fanfare «La Liberté» vous convient à tenter votre chance de garnir au mieux votre table de réveillon. En un loto doté de magnifiques prix, ils vous offrent des chances certaines: jambons, fromages, radios, etc. Il y aura des lots pour chacun, si la chance sourit à tous... comme elle le fait toujours à Fully...

DE LA BISE...

### POUPÉES

Poupées jolies et variées  
Un nouveau Noël, bien à vous!  
Si gracieusement parées,  
Vos atours ont un charme fou!

Partout, c'est la ronde des  
poupées,  
Pour petites filles et grandes  
dames,

Qui acquiert le plus de succès:  
Souvenirs d'un p'tit bout d'femme!

C'est le merveilleux de l'enfance  
Le bébé-confident rêvé,  
D'un cœur solitaire, la chance,  
Qu'évoque n'importe quelle poupée.

Toutes les poupées de la terre  
Epoques ou coutumes, rappelant,  
Ont dans leurs yeux bleus, noirs  
ou pers,  
D'être choisies, un désir ardent.

Il y en a pour tous les goûts.  
Répondez à leurs bras tendus.  
Petites choses précieuses, bien à  
nous,  
Poupées de nos rêves perdus...

LEYTRON

### Du strip-tease... à Leytron

Nous venons d'apprendre confidentiellement que le dimanche 23 décembre prochain, dès 20 heures, à la grande salle de la Coop., à Leytron, aura lieu une séance de strip-tease, à laquelle jeunes et vieux pourront assister, et mieux... participer.

En effet pendant plusieurs heures, la Persévérance procédera à l'effeuillage de son magnifique étalage de loto. Tout sera enlevé: moutons, jambons, fromages à raclettes, etc., etc. et tout, et tout.

Comment pourriez-vous n'en pas profiter?

## Le Comptoir de Martigny 1963

Plus belle qu'avant, mais surtout plus grande, la 4e Foire exposition du Valais romand érigera ses nouvelles halles sur la grand-place du Manoir. Fort des expériences des trois années écoulées, le comité d'organisation a prévu pour les exposants des surfaces standard et interchangeables dans les différentes halles.

Une place importante dans un parc sera mise à la disposition des exposants «plein air». Enfin, le pavillon d'honneur, réservé en 1963 au Valais, occupera les deux étages du Manoir rénové. Ce pavillon sera consacré à la formation professionnelle dans le canton et en Suisse. Il intéressera particulièrement les parents, les jeunes gens et jeunes filles, les écoles, les associations chargées du recrutement et de la formation des apprentis et naturellement les maîtres, professeurs et éducateurs.

Le Département de l'Instruction publique et son chef, M. Marcel Gross, conseiller d'Etat, apporteront leur appui officiel aux organisateurs.

### Pharmacie de service

Le jeudi après-midi seule la pharmacie assurant le service de nuit reste ouverte. Jusqu'au samedi 22 décembre, à 17 heures 30: Boissard. Du samedi 22 décembre, dès 17 h. 30 au samedi 29 décembre: Lauber.

## Les sociétés de Saxon

Dans un récent article signé P.S., ce correspondant se propose de présenter les sociétés locales de Saxon aux lecteurs du Confédéré. Nous le félicitons de sa louable intention et sommes avec lui heureux de la constitution de ce nouveau groupement de jeunes désirant pratiquer le judo.

Cependant, là où nous ne le suivons plus, c'est quand il veut justifier la création de cette société, qui selon lui aurait vu le jour (je cite ses propres termes), parce que «les sports traditionnels, on peut le dire sans crainte, sont, par l'emploi qu'on en fait, davantage un méfait qu'un bienfait; ce triste état de chose, dont les sinistres conséquences ne se calculent pas, est bien regrettable».

Que signifie donc cette prose pleine de fiel? Que veut dire en définitive P.S. en causant de sinistres conséquences, de méfaits, de triste état de choses. Je pense que P.S. n'a pas la notion de la valeur des mots. Son article laisse supposer trop de choses. Il crée un mauvais état d'esprit, il est plein de sous-entendus sibilins et équivoques. Qu'ont donc fait de si sinistre les sociétés locales qui se sont jusqu'à aujourd'hui occupées de notre jeunesse et qui continueront de le faire avec un esprit tout autre que celui qui paraît animer les intentions de P.S.

Il est infiniment regrettable que le premier article d'une série qui pourrait être intéressante et surtout constructive, débute avec si peu de courtoisie et d'objectivité vis-à-vis de sociétés sœurs, sensées poursuivre le même but. Ce but ne peut être atteint que dans un véritable esprit sportif, ce que paraît ignorer ce correspondant. Notre intention n'est pas de mettre en cause le club de judo, qui a sa place dans notre cité, au même titre que toutes les autres sociétés; ce qui nous insurge, ce sont les propos «sinistres» de P.S. Où a-t-il puisé ses renseignements pour écrire de telles absurdités. Est-il concevable d'utiliser de tels termes et de juger de façon aussi cavalière et discourtoise les anciennes sociétés sportives de notre commune?

Vraiment, si ce ton devait se poursuivre, nous préférerions de beaucoup que cette chronique s'arrête là et que ce premier article soit aussi le dernier.

### ISÉRABLES

#### Loto semi-géant de la fanfare Helvétia

Amis de partout, la société de musique «L'Helvétia» à Isérables organisera mardi prochain son traditionnel grand loto de Noël.

En effet, des lots variés et d'une valeur jamais égalée récompenseront en guise de gratitude les nombreux participants; de plus, une installation adéquate de micros leur permettra de suivre aisément le déroulement des opérations, ceci dans les salles du cinéma et café Helvétia. Les jeux débiteront à 17 heures, après un coup de gong en musique.

A noter également qu'une (ou plusieurs) course spéciale de retour par téléphérique conduira les sympathisants de plaine à 0 h. 15, le 26 courant. Qu'on se le dise bien fort. Que voilà un geste manifeste de solidarité à l'adresse de cette vaillante association de montagne qui se prépare fébrilement à étreindre un magnifique costume «1963». Les Helvétiques vous disent par avance: cordiale bienvenue et merci!

# DISTRICT DE CONTHEY

CHAMOSON

### Importants vols

C'est ce qu'on aurait pu penser ce matin, en jetant un regard dans les étalages des bouchers et laitiers de l'endroit. Or, il s'avère tout simplement que l'harmonie «La Villageoise» organisant son grand loto victuailles le dimanche 23 décembre dès 20 h., son comité s'y est largement approvisionné en fromages, porcs, veaux, salamis, jambons, vacherins, etc.

Quelle aubaine pour la population de Chamoson et environs, qui certainement ne laissera pas passer cette occasion unique de gagner de tels lots pour le prix modique de Fr. 30.— l'abonnement. Alors,

NENDAZ

### Exposition de peinture

Le jeune peintre de Nendaz Francis Michelet, élève de M. Fred Fay et de Jean Lurçat expose actuellement quelques-unes de ses toiles dans un restaurant de Hte-Nendaz. La valeur et le talent de ce jeune artiste qui est aussi professeur de décorations et d'arts graphiques à l'académie des beaux arts, ne manqueront point d'attirer les visiteurs. Francis Michelet, jeune dans son art, fait preuve déjà de beaucoup de sûreté, et d'un goût sûr. tous à la grande salle de la Coopérative le dimanche 23 décembre.

### Vétroz — Fanfare „L'Union“

Noël est bientôt là! Le sapin attend avec impatience qu'on le décore pour la grande fête. C'est aussi le dernier moment de faire ses emplettes de friandises et de victuailles de choix.

La fanfare «L'Union» vous facilite la tâche en mettant à la portée de votre main, jambons, fromages, paniers garnis, ainsi que divers articles pour cadeaux, dont un superbe frigo, transistor, etc. En effet, elle organise son loto annuel, le dimanche 23 décembre au Cercle de l'Union, dès 15 heures. Elle compte sur une nombreuse participation et d'ores et déjà vous convie à son concert le 25 décembre à l'occasion du Noël des enfants.

### HAUT-VALAIS

ZERMATT

### Pour quelques heures coupé du monde

Un trax qui travaillait à proximité de la ligne Viège—Zermatt arracha le câble des téléphones reliant la station à la vallée. D'importants dégâts ont été causés à la ligne et la circulation fut paralysée. Les retards ont porté jusqu'à deux heures. Les communications, espèrent les responsables, pourront être rétablies ce matin, car l'on attend une forte affluence provenant de France.

### CHRONIQUE JUDICIAIRE

#### Première sentence dans un procès anti-trust

Le 19 octobre 1954, la division antitrust du Département américain de Justice entamait un procès civil à des organisations professionnelles de l'industrie horlogère suisse, des importateurs et des manufactures américaines de la branche horlogère.

Après 8 ans de procédure, le juge du Tribunal fédéral de la circonscription Sud de New York vient de rendre une première sentence qui, selon la procédure américaine, ne porte que sur l'appréciation des faits prouvés en cours d'audience et sur la validité ou l'invalidité des faits. Les «remèdes» à apporter aux situations considérées comme contraires au droit feront l'objet d'un second jugement, rendu subséquentement. Seul ce dernier jugement ouvrira une possibilité de recours à la Cour suprême.

La première sentence du juge, remise aux avocats des parties le 20 décembre, est longue, et il n'a guère été possible de l'analyser en un si court laps de temps.

A première vue, il semble que le juge ait essentiellement critiqué la réglementation professionnelle suisse touchant le régime des exportations de biens d'équipement et de pièces constitutives, et le système des importations en Suisse de

pièces constitutives américaines. En revanche, le juge a admis qu'il n'y avait pas violation du droit anti-trust aux Etats-Unis en matière de fixation de prix, de garantie, et de distribution de pièces détachées pour la réparation.

#### D'où vient le rayon vert ?

Un savant russe, M. Boris Tarousov, opérant sur des rats et des souris, a acquis la conviction que certaines réactions acifiantes devaient être produites dans une atmosphère de faible luminosité. Il a pu établir que certains organes comme le foie, le cerveau et les muscles des animaux émettaient des rayons lumineux dans la partie visible du spectre. Ces rayons sont pour la plupart verts et bleus.

Le professeur affirme que l'expérience faite sur des rats et des souris serait aussi concluante si elle avait été tentée sur d'autres mammifères, y compris l'homme.

## TAXE D'AUDITION RADIO 1963

Nous remercions les auditeurs qui ont déjà payé leur taxe de concession et nous prions les autres concessionnaires d'effectuer leur versement jusqu'au 5 janvier 1963 (nouvelle échéance).

Nous leur demandons d'utiliser la carte de versement qu'ils ont reçue et d'inscrire le cas échéant le No de la concession dans le livret de réception postal. La carte est inessable.

Les auditeurs qui ne sont pas encore titulaire d'une concession sont invités à la demander sans retard à la direction d'arrondissement des téléphones.

Direction d'arrondissement des téléphones, Sion

## Pour les Fêtes



### PATES de ROLLE

## Vœux de fin d'année

Pour atteindre tous vos clients, amis et connaissances nous risquons d'oublier, réservez à temps votre emplacement dans le numéro du 31 décembre du «Confédéré».

une case simple: Fr. 7.—  
une double case: Fr. 14.—

M .....  
Profession .....  
Domicile .....

Veillez transmettre vos ordres jusqu'au 23 décembre 1962 à Publicitas, Sion, avenue du Midi 8.

### L'ART DE TUER LE TEMPS

Un brigadier de gendarmerie interroge un de ses compatriotes, un Corse. — Voyons, dit-il, je ne comprends pas, tout de même!... Vous étiez assis, à la terrasse d'un café, sur la place du village, avec des amis, tout comme vous des gens raisonnables, d'âge mûr!... Vous sirotiez votre pastis et puis, tout à coup, vous sortez le revolver et vous vous mettez à tirer sur l'horloge de la mairie!...

— Et! qu'est-ce que vous voulez, brigadier, on s'ennuyait!

— C'est pas une raison, tout de même!...

— Et si! fait l'autre. Je voulais tuer le temps, moi!...

### UN ENFANT DELICAT

Une dame très, très bien emmené son fils à l'école, pour la première fois. Elle demande à parler à l'instituteur.

— Monsieur l'instituteur, expliquez-moi, je vous confie mon fils!... C'est un enfant délicat, vous savez, et si sensible... Il ne faudra pas le brusquer, n'est-ce pas?

— Rassurez-vous, madame! proteste le maître.

— Tenez, fait la dame, par exemple, s'il ne se tient pas bien ou s'il fait une bêtise, ne le grondez pas... Vous n'aurez qu'à donner une grande gifle à son voisin... Ça l'impressionnera beaucoup, ce pauvre chou... Et il se tiendra tranquille!

# SAINT-MAURICE

Hôtel des Alpes  
Grande Salle  
Dimanche 23 décembre 1962, dès 15 heures

# LOTO

organisé par le  
„Vieux Pays“ de St-Maurice

Nombreux et beaux lots, lapins, volailles, fromages,  
etc... - Carte d'abonnement.  
Pour l'après-midi Fr. 25,—  
Pour la soirée Fr. 25,—

# Ne cherchez plus...



votre **TOURNE-DISQUES**  
votre **TRANSISTOR**  
votre **MAGNÉTOPHONE**

# Nous l'avons

Marque et qualité des prix Grands Magasins

Naturellement



# à la Porte Neuve S.A

# SION

## Exigez le „Confédéré“

dans les établissements publics que vous fréquentez !

# Pour les fêtes...

## CADEAUX UTILES

### POUR MESSIEURS :

Chemises Lutteurs - Pantalons Lutteurs - Pyjamas - Pulls  
Gilets - Cravattes - Chaussettes - Sous-vêtements - Calida  
Schiesser - Jockey, etc.

### POUR DAMES :

Robes de chambre - Chemises de nuit - Magnifiques jupes  
Térylène - Gilets - Jaquettes - Bijoux fantaisie  
Vestes nylon gaufré, etc.

### TOUT POUR ENFANTS

# MAGASIN FRIBERG

Confection-Nouveautés • MARTIGNY-BOURG • Tél. 026 / 61820

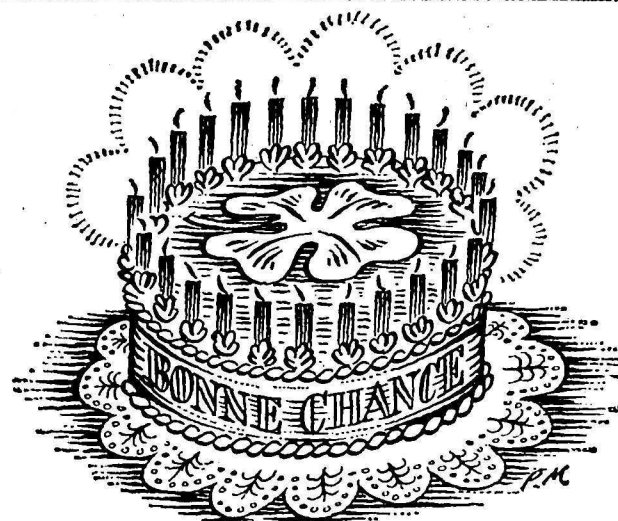
# LA LOTERIE ROMANDE

## fête ses 25 ANS d'activité

Grâce à vous, fidèles acheteurs de billets,  
elle a pu, au cours de ces 25 ans, distribuer  
aux œuvres de bienfaisance et d'utilité  
publique des cinq cantons romands, plus de

# 45 millions de francs

Cet effort d'entraide intercantonale est  
le vôtre et nous vous en remercions  
bien sincèrement.



Tirage: le 22 décembre

## JEUNE FILLE

18 ans

cherche place comme  
**apprentie de  
bureau**

S'adresser Case postale 2  
Martigny-Bourg.

### N'oubliez pas

que les **PETITES  
ANNONCES** ren-  
dent service!

Commerce de la Place de Sion cherche

# sténo-dactylo expérimentée

pour tous travaux de bureau, correspondance, facturation,  
téléphone, réception. - Travail indépendant. - Situation stable.

Faire offres manuscrites sous chiffre P 70-70 S à Publi-  
citas, Sion.

## FULLY

Salle du Cercle Démocratique

Mardi 25 décembre 1962, dès 20 heures

### Grand

# LOTO de NOËL

organisé par la Fanfare „La Liberté“

NOMBREUX ET BEAUX LOTS



Invitation cordiale

## DOCTEUR PIERRE CARRUZZO

spécialiste médecine interne F.M.H.  
SION

# absent

jusqu'au 7 janvier

Nouvel atelier de Construction Métallique et  
Mécanique cherche

# charpentiers

sur fer

# soudeurs

pour tuyauterie.

S'adresser à Case Postale 120, à Monthey.

## COMMERCE SPÉCIALISÉ DE SION

cherche

# jeune employé de bureau

pour correspondance, facturation, réception. - Place stable.  
Entrée de suite ou à convenir.

Faire offres manuscrites sous chiffre P 70-71 S à Publi-  
citas, Sion.

HOCKEY SUR GLACE

# Lausanne - Martigny 1-5

(0-1, 1-2, 0-2)

LAUSANNE: Stempfel; Roth, Lavanchy; Penseyres, Pilet; Martelli, Ischy, Berry; Chappuis, Dubi, Braun; Lerch, Nussberger, Bourquin; Grobéty.

MARTIGNY: Berthoud; H. Pilet, Bongard; Schuler, Romagnoli; Rouiller Wehrli, Diethelm; Nater, G. Pilet, Imboden; Meunier, Reichenbach.

Arbitres MM. Luchsinger (Bienne), et Andréoli (Sion).

Buts: au 1er tiers: G. Pilet (4e) sur renvoi de la défense; au 2e tiers, Berry (33e) sur passe d'Ischy, Nater (36e) sur passe de G. Pilet, Rouiller (37e) sur effort personnel; au 3e tiers, Wehrli (59e), G. Pilet (59e).

1500 spectateurs, dont une bonne cohorte de Valaisans.

Lausanne tenta d'emblée d'étouffer son adversaire, et le força à se retrancher en défense. Il fallut toute l'attention et la classe du jeune gardien Berthoud pour empêcher les Vaudois de quitter la glace, au terme de ce premier tiers, avec un avantage d'un, voire même deux buts. Ce fut au contraire Martigny qui, bien que dominé en ce début de rencontre, parvint à ouvrir le score sur une rupture de Gérard Pilet.

Au deuxième tiers, la physionomie de la partie changea. Au fil des minutes Martigny prend de l'assurance et organise de belles attaques en direction des buts de Stempfel.

Mais, au milieu du tiers, Lausanne profite d'une pénalisation d'un arrière

adverse pour ramener le score à 1-1. Les supporters retrouvent espoir, mais leur joie sera de courte durée, car Nater redonne l'avantage à ses couleurs quelques minutes plus tard; puis ce sera au tour de Rouiller, d'un magnifique tir, de creuser l'écart alors que son équipe se trouve à nouveau en infériorité numérique.

Le cran et l'énergie des Valaisans fit plaisir à voir durant le troisième tiers. Au cours de ces dernières vingt minutes Martigny se montra en effet supérieur à Lausanne. Les Vaudois lancent quelques attaques, mais la défense de Martigny, très sûre, écarte à chaque fois le danger. Michel Wehrli et G. Pilet mirent un point final à cette rencontre en inscrivant les numéros 4 et 5 dans l'ultime minute.

Cette magnifique victoire de Martigny confirme sa belle forme actuelle et prouve que sa deuxième place au classement n'est pas usurpée. Durant ces dernières années, la victoire ne lui avait guère souri sur la patinoire de Montchoisi, et la victoire d'hier a mis fin à cette série d'insuccès. Le mérite en revient pour une bonne part au gardien Berthoud qui, par ses prouesses, surtout au 1er tiers, conquiert le public lausannois. La défense également, qui a effectué de réels progrès, se montra sûre et intervint chaque fois avec décision et rapidité. Quant aux forwards, ils se montrèrent à la hauteur et les cinq buts réussis sont là pour le prouver. g.

## Cent ans de sports d'hiver

C'est en 1860 que, dans l'Engadine et à Davos apparurent les premiers hôtes d'hiver, venus patiner sur les lacs gelés ou sur les patinoires artificielles. Une année plus tard, à Davos, on organisa les premiers concours de vitesse pour patineurs. Les différents sports d'hiver, spécialement le ski, connurent un rapide succès; il fallut construire des chemins de fer de montagne, afin d'ouvrir de nouveaux terrains d'exercices et de descentes. Parmi les terroirs des Alpes les mieux aménagés sont ceux de Klosters et Davos. A la Maison suisse des transports, à Lucerne, les visiteurs se pressent autour de la reproduction des voies de chemins de fer de sports et de montagne qui montre, par des tubes éclairés au néon, les voies des différents chemins de fer de montagne, funiculaires, skilifts et routes d'automobiles. Au-dessus du relief circule un téléphérique qui peut également être mis en marche par le public.

†  
Les enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

## Monsieur Alexis Dondainaz

survenu à l'âge de 75 ans.  
L'ensevelissement aura lieu à Martigny, le samedi 22 décembre 1962, à 10 heures 15.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

†  
Très touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors de son grand deuil, la famille de

## Monsieur Alfred PASCHE à Vollèges et Verbier

remercie toutes les personnes qui y ont pris part, soit par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs ou leurs messages, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Elle adresse un merci tout particulier à la Caisse d'Epargne du Valais, à la Société de Secours Mutuel de Vollèges, à la Société de Musique l'Avenir, Le Châble, à la Section Bagnes/Vollèges des Cafetiers et Restaurateurs, à la Classe 1892 de Vollèges/Sembrancher et à l'Entreprise Paul Maret, Le Châble.  
Vollèges, le 20 décembre 1962.

†  
Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie, dons pour les messes, prières, fleurs, messages reconfortants reçus dans le grand deuil qui vient de la frapper, la famille de

## Madame veuve Edouard MONNAY

adresse à toutes les personnes qui l'ont assistée l'expression de ses profonds remerciements.  
Un merci spécial à la Chorale de Massongex, aux employés de l'atelier de serrurerie de la Ciba.  
Massongex, décembre 1962.

## Hockey sur glace LIGUE NATIONALE A Young-Sprinters - Langnau 3-1

Ce match fut marqué par de nombreuses pénalisations. Le jeu fut dur et d'un niveau technique très moyen, les Bernois se cantonnant dans une défensive à outrance. Finalement, les Neuchâtelois d'Orville Martini l'emportèrent par un score qui ne traduit pas leur supériorité.

## Charrat-Saas Fee

Ce soir sur la patinoire municipale de Martigny débutera le championnat valaisan de première ligue du groupe de quatre par le match Charrat - Saas Fee. Bien entraînés par Lulu Giroud, les Bas-Valaisans espèrent tenir la dragée haute aux gars de Saas. Cependant, connaissant la fougue et l'ardeur de ces derniers, la partie s'annonce d'ores et déjà disputée. Le nombreux public qui se rendra à la patinoire ne sera aucunement déçu. C'est avec plaisir qu'ils verront évoluer ces braves Charratins qui se distinguent en Coupe valaisanne. Ils s'ignoreront la même équipe que jeudi dernier à Montana où les montagnards durent s'avouer vaincus par 8-3.  
Le coup d'envoi sera donné à 20 h. 30.  
Fc.

## SKI A la Fédération suisse de ski

Le comité central de la FSS, sous la présidence du Dr Jurg Frei, ainsi que la commission technique présidée par M. Hans Brunner, ont tenu une séance mardi dernier à Zurich.

Il ressort des rapports des techniciens que les efforts dans le domaine de l'entraînement physique n'ont pas été vains, et que la condition de l'équipe nationale, et tout spécialement des espoirs, est bien meilleure que les années précédentes. Il a été décidé de faire courir les membres des équipes A et B dans un grand nombre de concours internationaux cette saison. A la fin de l'hiver, les résultats obtenus dans ces concours seront utilisés pour sélectionner l'équipe de préparation aux Jeux olympiques. Pour Innsbruck, la commission technique désire voir former seulement une très petite équipe et la suivre continuellement jusqu'aux épreuves. Un plan d'entraînement pour toute l'année sera communiqué aux coureurs lors d'un cours de printemps destiné à toutes les disciplines. L'entraînement sur neige commencera déjà au mois d'août. Le programme de préparation devrait toutefois permettre aux coureurs de poursuivre leur activité professionnelle pendant l'été.

La direction de la FSS a pris connaissance de la démission du chef du fond, M. Charly Veuthey. En attendant la nomination d'un nouveau chef du fond à la conférence des présidents qui aura lieu au printemps, MM. Hans Brunner et Hans Fuchs ont repris les tâches de ce secteur en collaboration avec l'entraîneur Karl Hischer et le chef des juniors nordiques, Pierre-André Bille. Pour remplir ce poste important, on espère beaucoup trouver une personne d'une grande expérience et, si possible, un Romand, soit un Valaisan, soit un Jurassien.

L'équipe suisse aux courses du Lauberhorn à Wengen

La Fédération suisse de ski inscrit les coureurs suivants au concours du Lauberhorn qui se disputera les 12 et 13 janvier: Edmond Bruggmann, Fredy Brupbacher, Dumeng et Gian Reto Giovanoli, Georges et Robert Gruenfelder, Stefan Külin, Adolf Mathis, Joos Minsch et Paul Schmid. Accompagnateurs: Francis Corbaz et Georges Schneider.



- Tourte praliné décorée 420 g **2.75**
- Tourte ananas décorée 600 g **3.75**
- Tourte Forêt Noire décorée 720 g **5.-**
- Tourte Gianduja décorée 760 g **5.-**
- Cake ananas décoré 340 g **2.25**

- Bûche décorée 270 g **1.75**
- 520 g **3.-**

# MIGROS

Des skieuses suisses à Oberstaufen  
Les premiers concours internationaux féminins d'Oberstaufen (Bavière) auront lieu les 4 et 5 janvier. L'équipe de la Fédération suisse de ski, conduite par Rupert Suter, sera formée de cinq skieuses: Thérèse et Heidi Obrecht, Ruth Adolf, Fernande Bochatay et Silvia Zimmerman. Ce concours comprend un slalom et un slalom géant.

Sélections des sauteurs  
Le chef du saut de la FSS, M. Hans Fuchs, a adressé mardi dernier aux membres des équipes de saut, une convocation aux concours internationaux qui se dérouleront à St-Moritz et à Davos les 26 et 27 décembre. Ces deux concours serviront d'épreuves de sélection pour l'équipe nationale 1963 et également pour l'équipe de préparation aux Jeux olympiques d'hiver.

## FOOTBALL LIGUE NATIONALE B Fleurier - Chaux-de-Fonds 3-2

Décidément, Fleurier surprend en bien cette saison. Sa victoire méritée contre La Chaux-de-Fonds le prouve.

Classement :

1. Servette	6	12
2. Martigny	5	8
3. Fleurier	5	6
4. Genève	5	4
5. Ch.-de-Fonds	5	4
6. Lausanne	6	4
7. Sierre	4	2
8. Montana-Crans	4	0

**Tronçonneuses HOMELITE**  
toujours en tête, également en Suisse  
Le maximum en qualité et puissance  
Demandez une démonstration sans engagement

Michel Caruzzo, Garage, Leytron, 027/47265

# ECHOS DE FRANCE

(Ce notre Correspondant particulier Hubert REVOL)

**PRÉVISIONS POUR 1963**  
En dépit de l'euphorie qui a suivi les élections, les commentateurs de presse soulignent que le succès du parti gaulliste ne règle pas pour autant les problèmes qui, dès le seuil de la nouvelle année, vont se poser au Pouvoir.

Du fait de l'élimination de toute opposition valable, ces difficultés seront-elles résolues plus facilement? On veut l'espérer, encore que les choses ayant l'habitude d'être ce qu'elles sont, n'en font précisément qu'à leur guise — si on peut dire.

Le budget de 1963 non encore voté — mais il ne s'agira là que d'une simple formalité — réservera-t-il des surprises? Le projet dont il a été question il y a deux mois déjà paraissait suspect à bien des observateurs qui lui ont reproché son manque de sincérité. Toutefois, on peut penser qu'il s'agissait alors de chiffres provisoires. Cela a suffi pour donner lieu dans la presse financière à maints commentaires. Dans quelles mesures peut-on retenir ces derniers souvent inspirés par des considérations politiques? «Aux Ecoutes» affirmait avant les élections que l'«impasse», compte tenu des budgets annexes, pourrait aller chercher dans les 12 milliards de NF. Ce confrère ajoutait que pour atténuer ce chiffre une majoration des impôts de l'ordre de 14% semblait dès maintenant être envisagée. En même temps, on laissait prévoir par ailleurs, que l'E.D.F. et la S.N.C.F. allaient se trouver dans la nécessité de majorer leurs tarifs: on soulignait notamment que les tarifs de l'E.D.F. étaient stables depuis 1959... Verrons-nous à la suite, une augmentation des tarifs postaux et des prix de vente du tabac et des cigarettes, selon une tradition solidement établie qui veut que périodiquement l'Etat «ajuste» les prix des fournitures et des serries qu'il vend? On s'en défend à l'échelon supérieur.

Il faudra cependant «couvrir» certaines «largesses» auxquelles le Pouvoir a consenti avant le référendum d'octobre et les élections de novembre, car la situation était déjà largement obérée auparavant.

Il semble que les Français s'y attendent, et personne ne manifeste une surprise quelconque lorsque sont évoquées certaines perspectives fiscales.

Pour les Fêtes  
NOUILLETES VAUDOISES  
PATES de ROLLE

MARTIGNY

Hôtel Central

# LOTO DE NOËL



signé Harmonie Municipale

Samedi 22 décembre dès 20 h. 30

Dimanche 23 décembre dès 16 heures

## ouverture spéciale de notre magasin



Samedi 22 décembre  
de 8 h. à 18 heures  
sans interruption

Lundi 24 décembre  
de 8 h. à 17 h. 30  
sans interruption

Grands Magasins  
**A L'INNOVATION**  
MARTIGNY  
tel. (026) 61855

### Patinoire municipale de Martigny



Vendredi 21 décembre, à 20 h. 30

## CHARRAT-SAAS-FEE

Championnat suisse de 1re ligue

### Casino de Saxon

Dimanche 23 décembre, dès 19 heures

## Grand Loto

organisé par la  
**Faunfare „Concordia“**

Nombreux et beaux lots.

41 séries - Carte forfaitaire Fr. 40,—.

\* \* \* \* \*

*Pour les fêtes  
de bons produits  
de votre  
boulangier-pâtissier*

\* \* \* \* \*

Association valaisanne des Patrons Boulangers-Pâtisiers

### LEYTRON

Salle de la Coopérative

Dimanche 23 décembre dès 20 heures

## LOTO RÉVEILLON

organisé par la

**SOCIÉTÉ DE MUSIQUE „LA PERSÉVÉRANCE“**

Carte d'abonnement pour la soirée: Fr. 30,—.  
Un aperçu de nos lots: 50 fromages - 4 moutons - 1 porc  
1 veau - Jambons - Dindes, etc.

## FIAT 1800 B

A vendre une Fiat 1800B dernier modèle, roulée 6000 km.

Garage Lugon, Ardon.  
Tél. (027) 41250 (le matin avant 8 heures).

RESTAURANT - HÔTEL

## Central Martigny

### 24 DÉCEMBRE

Fermeture à 17 heures

## Cinéma

Jusqu'à dimanche 23 - (18 a. révolus) - Dim.: matinée à 14 h. 30 - L'œuvre « choc » d'Elia Kazan:

**LA FIÈVRE DANS LE SANG**  
avec Natalie Wood et Warren Beatty.

Dimanche, à 17 h. - (16 ans révolus) - De l'héroïsme, du panache:

**LE SERMENT DE ROBIN DES BOIS**

Jusqu'à dimanche 23 - (16 a. révolus) - Dimanche: matinée à 14 h. 30 - Une histoire authentique:

**CARILLONS SANS JOIE**

avec Paul Meurisse et Roger Hanin. Un film d'intense émotion.

Jusqu'à dimanche 23 - (16 a. révolus) - Dimanche: matinée à 14 h. 30 - Un prodigieux spectacle:

**CARTHAGE EN FLAMMES**  
avec Pierre Brasseur et Daniel Gelin.

Jusqu'à dimanche 23 - (16 a. révolus) - Le 1er et meilleur film de la série:

**LE PETIT MONDE DE DON CAMILLO**

avec Fernandel et Gino Cervi.

Samedi 22 - Dimanche 23 décembre, 20 h. 30 - (18 ans). Le plus extraordinaire film policier et d'atmosphère:

**LE PORT DES ILLUSIONS**  
avec Belinda Lee, Joachin Hansen et Ivan Denny. - 1 h. 40 de tension.

Samedi - Dimanche - Mardi (Noël) 20 h. 30 - Matinée dimanche 14 h. 30 (enfants dès 7 ans) - Les joyeuses et captivantes aventures de

**TINTIN et le MYSTÈRE DE LA TOISON D'OR**

### MARTIGNY-CROIX

Café de la Place

Samedi 22, dimanche 23 décembre, dès 20 heures

## GRAND LOTO

organisé par la  
**Jeunesse radicale „L'Avenir“ de Martigny-Combe**

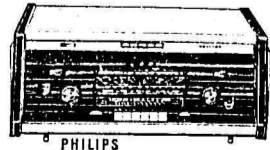
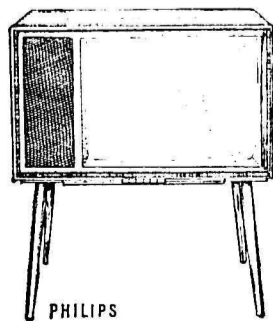
— Invitation cordiale —



## AVIS

La Galerie Picpus, passage de la Banque Cantonale, 48, Grand'Rue, à Montreux, met en vente: Céramiques, école espagnole, à partir de fr. 5.80 - Tables marqueterie, provenance Maroc, dès fr. 95.— - Fers forgés, Meilleur Ouvrier de France, dès fr. 6.80 - Acajou travaillé, de l'Atlas, dès fr. 55.— - Mortier bronze, petit modèle, dès fr. 9.50 - Aiguères cuivre, vieux Fez, fr. 55.— et bien d'autres articles parmi lesquels vous pourrez choisir le cadeau exclusif que vous désirez offrir.

Des cadeaux pour toute la famille



**TÉLÉVISEURS - RADIOS  
G. de Vincenti**

technicien diplômé

MARTIGNY - Av. de la Gare - Tél. (026) 615 89

# PROBLÈMES MONTHEYSANS

## Après une marche de deux jours qui le sauve de la mort Rodolphe Philippe regagne Etroubles

Nous avons signalé dans notre édition de mercredi l'accident survenu dans la région du Grand-St-Bernard, au pilote français Rodolphe Philippe. Par suite des bourrasques de neige et de la force du vent, l'avion fut forcé de tenter un atterrissage de fortune sur le versant italien du col de Menouve.

Le pilote ne perdit pas son sang-froid.

Il abandonna son appareil et entreprit en deux jours une marche qui devait le mener à Etroubles, dans le Val d'Aoste, et le sauver ainsi de la mort. Le pilote bivouaqua une première nuit sous un rocher et la seconde dans une étable.

Rodolphe Philippe doit à son endurance physique, à son courage, d'avoir la vie sauve.

**En cette fin d'année où les regards se tournent à la fois vers le passé et le proche avenir, nos administrations communales font le point de la situation. Monthey, pour sa part, se soucie de l'introduction de la zone bleue, du règlement des taxis, d'opérations financières et de plusieurs autres questions qui font l'objet du compte-rendu détaillé de la séance du Conseil général, dans le présent numéro.**

## Vocation médicale ou désir d'une réussite matérielle

### INDÉPENDANT ET ISOLÉ

Le médecin reçoit-il ces richesses dues aux demi-dieux dont on attend tous les miracles et que l'on imagine comblés de pouvoirs et de biens matériels.

Oui, pense ordinairement le patient qui se livre dans le salon d'attente à un petit calcul mental rapide et sommaire. Nous sommes plusieurs à attendre, donc beaucoup de rendez-vous rapprochés; le médecin travaille assez tard, tous les jours; il possède une salle d'examen et un cabinet bien équipés, salon d'attente, petit bureau de réception, double appartement sans doute (il n'habite pas ici)... Le petit calcul se poursuit... Je suis resté environ vingt-cinq minutes dans le cabinet de consultation; le médecin reçoit près de dix heures par jour; il voit une trentaine de personnes, et je paie de dix à quinze francs. Un chiffre mirobolant est le résultat de cette comptabilité, qui se réduit d'ailleurs au chapitre recettes.

Des images de voyage, vacances, maison, bateau, se superposent à cette petite étude financière.

### UN MÉDECIN NE PEUT S'INSTALLER AVANT TRENTE-CINQ ANS

Tout d'abord, il faut considérer que le futur médecin ne choisit pas sa voie uniquement en vue d'exercer une profession libérale rémunératrice, car d'autres professions plus rapidement accessibles lui permettraient d'atteindre une situation matérielle égale ou plus élevée que celle dont il bénéficiera lorsqu'il exercera sa profession.

Ce choix procède d'une vocation certaine. Elle est la nécessité et la raison du très dur effort physique et moral soutenu avec persévérance durant les longues années qui précèdent l'activité effective et rémunérée du médecin.

En effet, après avoir obtenu la maturité, l'étudiant entreprend des études qui dureront sept à huit ans; études pendant lesquelles, bien entendu, il ne gagnera rien. Si sa famille l'aide peu ou pas du tout, il devra exercer trente-six petits métiers pour faire face à certaines de ses dépenses.

Ensuite, qu'il se destine à la médecine générale ou à une spécialité, il devra effectuer plusieurs stages dans des hôpitaux et des cliniques, et même d'autres stages à l'étranger pour compléter sa formation. Stages qui ne lui rapporteront d'ailleurs pas un véritable salaire.

A la fin de ces diverses périodes d'études et de pratique, le nouveau médecin a environ trentecinq ans. Il doit s'installer, mais comment, puisqu'il a les mains vides? Il fait un emprunt, et à celui-ci tracter pendant et pour ses études. Le remboursement de cette dette s'étalera généralement sur une quinzaine d'années.

Voici l'estimation d'un spécialiste installé dans une ville depuis cinq ans: « Installation, 80 000 francs; en prévoyant une installation économique, j'aurais pu épargner 10 000 francs, pas davantage. Ensuite, il faudra compter le loyer (ce médecin installé dans un immeuble ancien s'estime privilégié!) Mais nombre de médecins doivent inscrire dans leur budget approximativement 10 000 francs pour un loyer, qui a subi le contre-coup de la suppression du contrôle sur les loyers professionnels; il faut compter que cela seul augmente les frais généraux de 10 %/».

Un praticien secondé par sa femme (aucun salaire à payer), devrait recevoir six personnes par jour, dimanche y compris, pour couvrir les frais généraux. Si le médecin emploie une assistante-infirmière et une secrétaire, cette estimation peut aller du simple au double.

### PLUS DE VIE PRIVÉE

A ces lourdes charges s'ajoutent des sacrifices qui ont aussi leur poids. La vie privée du médecin est presque entièrement absorbée par sa profession.

Il travaille tous les jours, souvent jusqu'à huit heures du soir, parfois beaucoup plus tard. Il doit aller visiter ses malades.

Pour lui, pas de semaine anglaise; en effet, les malades mettent à profit leur samedi de congé pour aller le consulter. Il est souvent dérangé la nuit. Pour le chirurgien, le pédiatre, le médecin de campagne, le gynécologue particulièrement, il ne s'agit plus d'un horaire bien établi, mais d'une vigilance qui doit s'exercer jour et nuit.

Le médecin est obligé de se maintenir dans la ligne d'évolution constante de la médecine. Il se déplace, assiste à des congrès, colloques et entretiens, où il puise de nouvelles connaissances, de nouveaux moyens de soulager, de guérir des malades qui attendent tout de leur médecin. Celui-ci leur consacre tous ses efforts, tout un savoir sans cesse renouvelé, toute son énergie et tout son temps, mais il ne peut le faire sans défaillance qu'en laissant de temps en temps « reposer la ma-

chine ». Des vacances plusieurs fois par an deviennent indispensables. Il supporte seul tous les frais que cela entraîne obligatoirement.

Situation indépendante et libérale par excellence, le médecin « jouit » aussi d'une indépendance totale sur le plan des prestations sociales; ainsi, il n'a pas de retraite. Une longue maladie, à laquelle il est plus particulièrement exposé par le surmenage et la contagion, peut être désastreuse pour lui et sa famille, les frais généraux et les nécessités de la vie quotidienne continuant à se manifester.

Pendant les trente années, en somme, qui constituent la période active d'un praticien, celui-ci doit se libérer de sa lourde dette: installation et éventuellement études. Il doit couvrir d'importants frais généraux qui sont la condition même de son existence professionnelle. Il doit prévoir l'éventualité d'un arrêt pour maladie, accident, durant lequel les rentrées cessent sans que cessent les frais. Il doit assurer sa vieillesse, qu'aucune autre aide que celle, modeste, de l'AVS, ne viendra soutenir. Il doit confier à d'autres toutes les opérations matérielles pour se concentrer exclusivement sur le malade, et ménager son « moteur humain ».

A tout ceci, l'homme de la rue répon-

dra: « Je ne suis pas responsable des difficultés et des charges des médecins, je n'ai pas à tenir compte de ces considérations, ni à monnayer chèrement des actes souvent purement intellectuels, qui semblent ne pas correspondre à ce que je paie ».

Si, car les médecins existent en fonction de nous, malades; nous avons besoin d'eux, et nous sommes nombreux à avoir besoin de leur science, de leurs soins. Nous leur confions notre vie, au chirurgien particulièrement, et les responsabilités écrasantes que cela implique justifieraient à elles seules que ceux qui les assument soient préservés de tout souci matériel.

En résumé, et mis à part une certaine médecine de luxe pratiquée par un petit nombre de médecins, on peut conclure que le praticien gagne bien sa vie. En tenant compte des 50 ou 60 % qu'il doit soustraire de ses rentrées pour assumer ses charges, il fournit un gros effort, au prix d'un incontestable don de sa personne et de sa vie privée, d'un labeur acharné (une soixantaine d'heures d'activité par semaine), et de sacrifices importants. Il est juste que cette somme d'efforts reçoive une large et nécessaire compensation.

## L'évolution dans le tourisme valaisan

En un peu plus de 10 ans, le Valais, jusqu'alors un pays d'alpinisme par excellence avec une très forte saison d'été, est devenu le paradis des skieurs. C'est ainsi que les nuitées hivernales, dans nos hôtels et pensions, ont passé de 263 000 en 1951-52 à près d'un million (920 000 exactement) en 1961-62. La progression en 10 ans a donc été de 345 %/», ce qui en dit long sur le succès remporté par notre

### Promotion de nouveaux gendarmes

Hier s'est déroulée à Sion la cérémonie de promotion de l'ER 1962 de gendarmes. C'est M. Marcel Gard, conseiller d'Etat, qui s'adressa aux gendarmes. Il leur rappela les devoirs, la discipline, les dispositions légales en matière de police. Ce sont 29 aspirants qui ont été promus nouveaux gendarmes. Voilà qui renforcera notre corps de police.

Nous souhaitons à ces jeunes gendarmes une heureuse carrière.

### Nouveau brigadier

En remplacement de M. le brigadier Julien Beytrison qui a présenté sa demande de retraite, le Conseil d'Etat a fait appel pour le remplacer à M. Camille Hugon, originaire de Trient, qui entrera en fonctions dès le 1er janvier 1963. Nous adressons toutes nos félicitations au nouveau brigadier et lui souhaitons une carrière réussie.

### Prélude aux sports d'hiver

La société de développement des Giettes qui déploie une activité méritoire pour mettre en valeur cette jolie région dominant Monthey a entrepris, comme l'on sait, la construction d'un télésiège Les Cerriers - Chindonne. Cette installation sera prête sous peu. Elle fonctionnera pour la saison qui s'est annoncée avec tant de fracas. Les skieurs pourront désormais atteindre sans fatigue le sommet de Vallette qui leur promet d'étourdissantes descentes.

Nous apprenons que le télésiège Morgins - La Foilleusaz, endommagé récemment par un incendie, sera remis en état nécessairement, grâce à l'heureux concours de bonnes volontés. Il s'est avéré en effet que les dégâts aux installations sont moins importants qu'il ne l'avait paru de prime abord.

### Une belle réalisation des graphistes romands

L'association des graphistes professionnels a récemment édité une fort belle plaquette qui présente, sous la forme d'un certain nombre de travaux sélectionnés, un éventail complet des possibilités de ses membres. Réalisée par des spécialistes de la conception graphique, cette publication n'est pas seulement un instrument publicitaire; elle montre les différents aspects d'une activité souvent encore mal définie, mais qui pourtant crée en quelque sorte l'image de notre temps.

hôtellerie d'hiver. Il est certain que la propagande a contribué de façon sensible à ces résultats réjouissants, mais deux autres facteurs ont grandement facilité ce mouvement. C'est tout d'abord la vogue du ski, qui de sport sélect est devenu sport populaire, et ensuite la beauté incomparable et la variété de nos champs de ski, qui par un équipement technique de plus modernes répondent aux exigences de notre temps.

Les données statistiques sont l'ailleurs éloquentes. Jugez-en:

Saison d'hiver	1951-1952	1961-62
Etablissements ouverts	280	497
Lits disponibles	5605	12346
Nuitées	265000	918000
Suisse	135000	226000
France	36000	245000
Angleterre	29000	119000
Allemagne	6500	149000
Belgique	27000	57000
Italie	8000	44500
Hollande	5500	18000
Amérique	7500	40000
Taux d'occupation	33,4 %	45 %

Possibilités de remontées mécaniques:

Funiluges	2	—
Téléphériques	10	30
Télésièges	4	13
Téléskis	14	125
Télécabines	—	13

## D'un numéro à l'autre

### Agitation sociale en Italie

En Italie, de nombreux corps de métier arrêtent leur travail pour appuyer leur revendication: nouvelle convention collective, augmentation des salaires, améliorations des services sociaux. La grève la plus importante actuellement est celle des dockers. 300 navires sont immobilisés dans les ports, le déchargement ne s'effectuant pas. 40.000 mineurs ont débrayé aussi, tandis que dans l'industrie du papier, on compte 38.000 ouvriers qui ont repris le travail après deux jours de grève.

Les médecins italiens ont lancé un ordre de grève aussi pour les 11 et 12 janvier. Même le personnel enseignant fait sa grève.

### Ils se mettent en vacances

Les « 17 » de la conférence du désarmement se sont mis en vacances pour les fêtes de fin d'année. La déclaration du délégué américain est assez amère: « Les peuples ont de quoi être déçus, car ils attendaient de nos efforts des résultats plus appréciables ». A qui le chef de la délégation soviétique rétorque: « Ce sont les Occidentaux qui bloquent la négociation ».

C'est le 15 janvier, à 10 heures, que les « 17 » reprendront leurs pourparlers.

## Opinions

### LES « PARTIS DE JADIS » CONDAMNÉS

Civis, dans « La Gruyère » du 15 décembre, traite de l'échec des partis français sous la 3e et la 4e République et en tire certains enseignements sur les partis politiques en Suisse: « En Suisse, les partis de jadis n'ont pas trahi leur propre cause. Ils ont constamment veillé à défendre des principes plutôt que des individus. Et ils se sont efforcés d'évoluer avec le temps. Leur objectif commun a toujours été une meilleure organisation de l'Etat, une adaptation de la vie économique et sociale aux exigences modernes. Certes, ils préconisent des voies différentes. Et cela explique leurs polémiques parfois tapageuses. Mais ils se retrouvent sans peine, lorsque les intérêts supérieurs de la patrie sont en discussion. Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler le vote des Chambres fédérales sur certaines réformes constitutionnelles et certains projets législatifs d'importance capitale. Nos partis ont chacun leurs traditions, leurs méthodes et leur génie. Ils sont l'illustration de la diversité helvétique. C'est pourquoi ils sont inséparables de l'exercice d'une démocratie, dont l'accomplissement est le résultat du concours de multiples éléments. Ce qu'il faut éviter, c'est que ces indispensables formations politiques se sclérosent. Elles doivent absolument assurer la relève dans leurs états-majors, recruter constamment de nouveaux militants. Ce n'est pas aisé à une époque où la jeunesse est sollicitée par les sports et toutes espèces de divertissements. Mais c'est là le prix de leur survie, de leur justification et de leurs succès futurs. L'erreur des anciens partis français est d'être tombés au niveau de simples coteries. C'est de s'être séparés de la nation. Ils le payent très cher, aujourd'hui ».

### LA SUISSE ET LE CONSEIL DE L'EUROPE

Le conseiller national G. Borel écrit sous ce titre dans « Le Peuple » du 13 décembre: « Notre démocratie directe, si souvent citée en exemple à l'étranger, n'en est pas moins mutilée, avons-nous

affirmé, puisqu'elle prive 52 % de sa population majeure et consciente du droit de vote et du droit d'éligibilité en matière cantonale pour 19 cantons et en matière fédérale. Le Conseil de l'Europe reconnaît les principes énoncés dans la déclaration universelle des droits de l'homme adoptée en 1943 par l'Assemblée générale des Nations Unies. De plus le Conseil de l'Europe précise encore que le maintien des libertés fondamentales repose essentiellement sur un régime politique véritablement démocratique. Quelle attitude la Suisse aurait-elle dans le cadre d'une association avec le Marché commun alors que le traité de Rome contient des dispositions très précises concernant le principe « A travail égal, salaire égal »? Comment le Conseil des Etats pourra-t-il décemment s'entêter à ne pas permettre à la Suisse d'adhérer à la Convention du B. I. T. qui proclame l'application de ce même principe? Les articles 51 et 52 de la Constitution fédérale heurtent les sentiments du monde catholique suisse, on ne peut plus l'ignorer. D'un autre côté l'absolutisme de certains dogmes de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, comme l'attitude autoritaire des gouvernements d'Etats essentiellement catholiques font craindre, aux autres religions, au socialisme indéfectiblement attaché au respect de la personne, que des gestes d'apaisement soient considérés comme des signes de lassitude, de faiblesse, d'abdication devant un mouvement religieux qui entend traduire sa doctrine dans l'action politique d'ordre confessionnel. Il serait vain et faux d'ignorer cette impasse. Il faudra bien en sortir un jour, lointain, peut-être, proche disent les représentants du Parti catholique chrétien-social. Nous pensons que nous tous, ensemble, nous ne devons pas nous contenter d'une simple attitude principe telle que le Conseil fédéral le suggère, mais de trouver progressivement des aménagements, des garanties, qui permettent d'entrevoir une harmonisation de notre Constitution fédérale avec les droits de l'homme sur lesquels repose le Conseil de l'Europe ».

## Record et jubilé pour le port du Rhin à Bâle



Le chaland Bodio», rattaché au port de Bâle, a établi en 1962 un nouveau record en transportant durant l'année sept millions de tonnes de marchandises. Notre photo montre le « Bodio » entrant dans le port de Bâle, à la frontière des trois pays.

### Prolongation des entretiens Macmillan - Kennedy

Le président Kennedy et le premier ministre Macmillan se sont occupés hier, au cours de leur deuxième journée d'entretien du problème de la fusée « Skybolt ». Les discussions furent ardues et aucun accord n'a pu être réalisé. Aussi, les deux hommes politiques poursuivront-ils aujourd'hui leurs entretiens. Il semble que les Etats-Unis envisagent de remplacer la fusée « Skybolt » par des fusées « Polaris » qui pourraient aussi être offertes à la France.

### Jugement par contumace aux étrangers auteurs d'accidents de la route en Espagne

Le ministre espagnol de la Justice a annoncé, hier, que désormais les touristes étrangers ayant causé des accidents de la circulation, pourront être jugés par contumace. Aux termes d'une nouvelle loi, toute personne ayant causé un accident mortel en conduisant de manière dangereuse, pourra être condamnée à une peine de six mois à six ans de prison. (Reuter).

### Cambriolage « sous-marin »

Un vol « aquatique » d'un nouveau genre vient de se dérouler au large de Naples. L'épave du cargo britannique « Ashanti Palm » coulé par 30 mètres de fond dans la nuit du 17 au 18 novembre avec une cargaison de bois, de marbres précieux et surtout de tapis et de tapis persans, a été pillée par des hommes-grenouilles, qui auraient récupéré un butin d'une centaine de millions de livres.

Intrigués de voir des marchands ambulants vendre pour quelques milliers de livres d'authentiques tapis persans d'une valeur réelle de 300.000 à 500.000 livres, la police napolitaine organisa une discrète surveillance aux alentours du port. Elle devait ainsi, dans la nuit du 15 décembre, surprendre une dizaine de pêcheurs qui déchargeaient de leurs chalutiers des colis et des caisses qu'ils s'approprièrent à transporter à bord de deux camions. Les pêcheurs avouèrent alors qu'étant convaincus que l'épave n'appartenait plus à personne, ils se rendaient au large pour « en récupérer » la cargaison. Arrivés au-dessus de l'« Ashanti Palm », les hommes-grenouilles plongèrent et rapportèrent les marchandises qui étaient, au retour à Naples, remises aux vendeurs ambulants.



Le Confédéré présente

# VERBIER

## HAUT LIEU DE TOURISME HIVERNAL

On prend une large terrasse ensoleillée qui domine la vallée du Rhône, on protège ce balcon contre les vents en l'entourant sur trois côtés de montagnes — des montagnes dont les versants descendent largement ouverts vers la vallée —, on construit de l'autre côté de la rampe antérieure, mais assez près pour qu'il ne perde rien de sa splendeur, un panorama, une couronne de géants enneigés dont le centre est formé par le Grand Combin, on déploie sur le tout un ciel méridional dont le bleu changeant évoque le ciel de la Provence et... on a créé Verbier. Ou pour le moins les aspects extérieurs de Verbier, en somme ce qui était indispensable pour que cette localité, qui n'était au début qu'un hameau, devienne en une dizaine d'années un des lieux de villégiature les plus renommés en Europe, un paradis pour les sportifs. Mais, répétons-le, ce ne sont là que les aspects extérieurs; car en réalité ce qui compte le plus c'est... la neige, dont les nuages qui passent nombreux au-dessus de Verbier sont prodigues. Dès novembre et jusqu'au mois de juin on trouve là-haut des pentes que l'on peut descendre en skis.

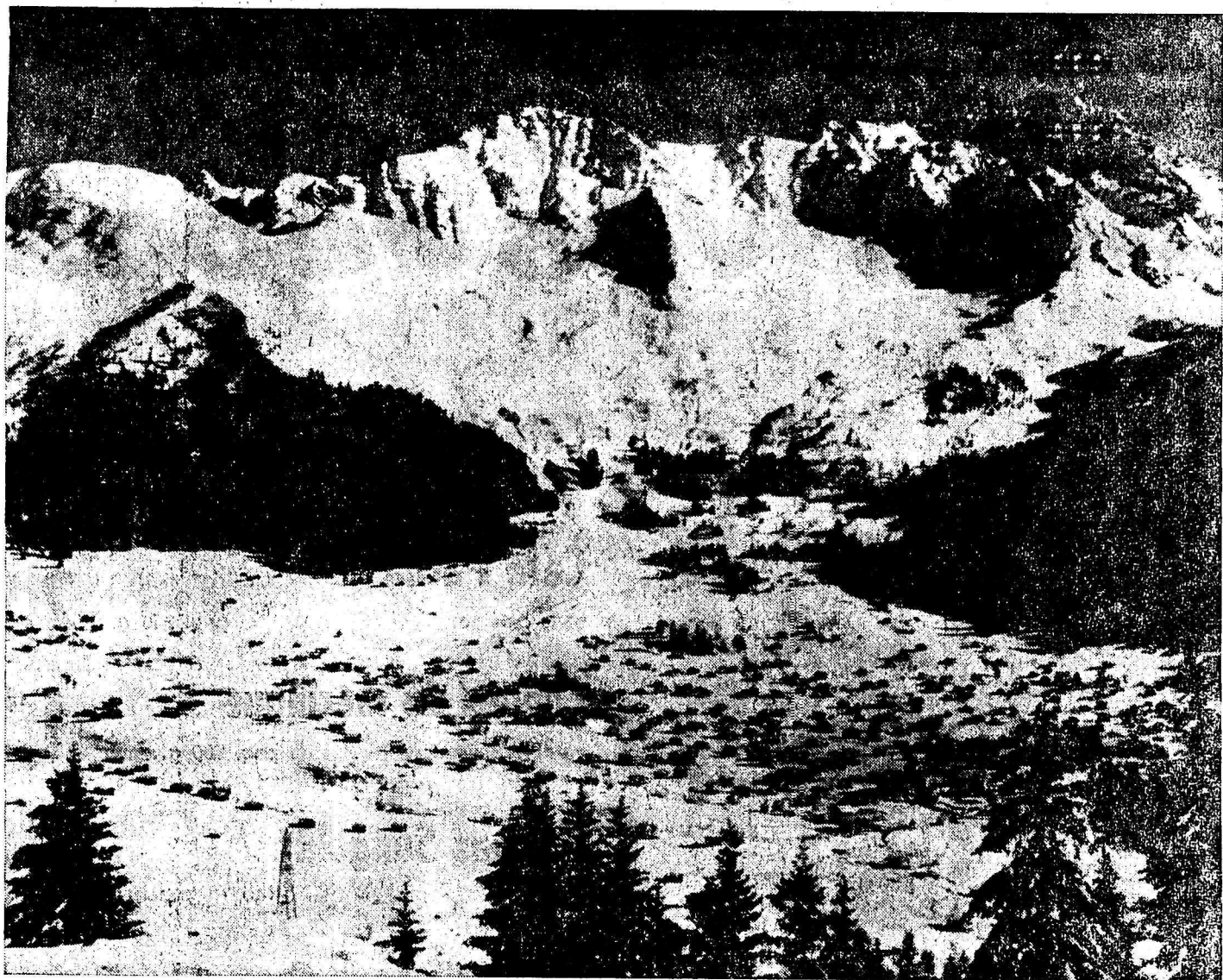
Il y a quinze ans, Verbier, qui est situé à une altitude de 1500 mètres et que l'on peut atteindre commodément en car postal en partant de la gare de Sembrancher, n'était connu que de quelques initiés. Lorsque l'on suivait depuis Zermatt la Haute Route classique en skis en passant par les haut cols enneigés, cette localité était le point

terminus de toute randonnée, à moins de vouloir poursuivre l'aventure par étapes jusqu'au Mont Blanc. Durant la première moitié des années quarante, c'est-à-dire au cours de la deuxième guerre mondiale, cette route des Alpes était utilisée fréquemment par les patrouilles de haute montagne de notre armée.

La paix étant revenue, les soldats échangeaient uniformes contre des habits civils, mais sans, pour autant, oublier les beaux jours qu'ils avaient passé là-haut. Ils ne pouvaient surtout pas oublier Verbier. Cette région



L'ancien Verbier des paysans montagnards. Le lieu de villégiature de renommée mondiale a surgi autour de ce hameau en un temps record... à l'américaine.



Verbier sur sa terrasse ensoleillée. Il y a 15 ans, Verbier n'était qu'un hameau. Actuellement il est, grâce à l'initiative de quelques personnes courageuses, un centre de sport et de repos de renommée mondiale. Des milliers et des milliers d'hôtes provenant de tous les pays s'y donnent rendez-vous en été et en hiver, contribuant ainsi à l'essor de cette vallée de haute montagne auparavant isolée.

était en effet dotée de tout ce qui pouvait faire d'elle un centre idéal de sports alpins et de repos. Après l'avoir admis, on ne tarda pas à agir. L'initiative fut prise par le colonel Rodolphe Tissières, bien connu de tous les soldats suisses qui avaient pris part au service actif en tant que skieurs. Une fois encore l'esprit de pionnier se manifesta, auquel notre économie doit son développement et notre peuple son bien-être. Un nouveau miracle devait se produire dans le cadre de notre économie libre dont les projets ont toujours abouti à des réalisations hardies et à des succès parfois sensationnels. Ce nouveau miracle, ce fut Verbier.

Il faut insister, pour mieux comprendre la situation, que vers la fin des années quarante, Verbier n'était

encore qu'un petit village perdu quelque part dans la partie inférieure du Valais. Et maintenant? Plus de quinze téléphériques, télésièges et skilifts qui mènent dans toutes les directions aux pistes de départ. Verbier est doté en outre d'une patinoire moderne, d'une vaste piscine, de plus de vingt hôtels et pensions, de centaines de chalets, de cinémas, de bars, de restaurants et auberges renommés, de cinq magasins d'articles de sport, etc. C'est là certainement un inventaire imposant. Le tourisme est maître dans cette région dont l'équipement se poursuit inlassablement. Récemment, un téléphérique a atteint, à 3023 mètres d'altitude, la cime du Mont Gelé. Mais ce n'est là qu'un étape, car on veut monter encore plus haut, jusqu'au Mont-Fort à 3228 m. d'altitude.

Autour de ce centre, des centres secondaires se sont formés, par exemple Les Mayens-de-Riddes, Tordin, La Chaux ou Bagnes qui sont reliés par un réseau de transport sportif. Une réalisation américaine en haute montagne! Et la renommée de

Verbier se répand dans le monde entier. Plus de 15 km. de câbles de transport, plus de 30 km. de pistes et assez de neige jusqu'au printemps. Que peut-on désirer de plus? Bien sûr, Verbier n'a pas les traditions d'un ancien lieu de villégiature célèbre. On ne fréquente pas un Grand-Hôtel où descendaient jadis des rois ou des grands-ducs russes. Par contre on y jouit de tout le confort moderne.

La jeunesse est la première à fréquenter cette arène hivernale.

Ainsi Verbier est devenu, grâce à l'initiative de quelques personnes courageuses et en l'espace de dix années, un des plus grands centres sportifs du monde et en même temps un cen-

tre de repos où se donnent surtout rendez-vous des Américains, des Français, des Anglais, des Italiens et des Allemands, sans oublier les Suisses!



Le téléphérique qui, de Les Attelas à 2727 m. d'altitude, mène au Mt-Gelé à 3023 m. Aucun centre de sports d'hiver n'a autant de téléphériques, de télésièges et de skilifts que Verbier. Plus de trente kilomètres de pistes s'étendent le long des versants.



L'initiative humaine a fait de Verbier ce qu'il est maintenant. Mais la nature a contribué incontestablement à cet essor. Des versants, des pistes de départ de tous degrés, se prêtant à un des sports les plus nobles, et surtout un paysage au cadre imposant.

## Pour la saison qui s'ouvre

LES SOCIÉTÉS ANONYMES DES TÉLÉFÉRIQUES DE VERBIER ET DE TZOUMAZ mettront à la disposition de leur clientèle, sans augmenter le prix de leur carte de libre parcours (fr. 18,—), 19 installations dont trois nouvelles ouvrant aux skieurs les pistes remarquables de Savoleyres-Nord jusqu'aux Mayens de Riddes (Tzoumaz).

Un abonnement sportif à fr. 15,— sera délivré à la station supérieure du téléphérique Riddes—Isérables, comprenant :

- 1) Montée à Isérables par téléphérique et retour.
- 2) Isérables—Tzoumaz par jeep.
- 3) Libre parcours d'un jour sur les 4 télésièges de la région Savoleyres.

Aux habitants des districts de Martigny et d'Entremont, ainsi que des communes de Sion, Nendaz, Vétroz et Chamoson, un abonnement de libre parcours journalier sur les 4 télésièges de la région de Savoleyres, sera délivré pour FR. 10,— (enfants jusqu'à 16 ans, fr. 6,—).

(Pour l'ouverture des nouvelles installations, prière d'attendre l'avis à paraître dans la presse).

USEGO

# Pour vos repas de fêtes



**Café du Jubilé, argent** 3,20  
paq. 250 g.

**Café Pacha** 2,90  
sans caféine paq. 250 g.

**Coques de meringue** 1,25  
« Anglo-Swiss » paq. 100 g. env.

**Ananas Sungold** 1,80  
bte 10 tranches

**Fruits Cocktail Sungold** 2,45  
bte 1.1

**Pêches moitiés Sungold** 2,15  
bte 1.1 avec rabais

**Johannisberg 1961** litre 3,55

**Fendant 1961** litre 3,10

**Beaujolais** 3,80  
appellation contrôlée litre

**Malaga Andaluccia** litre 3,65

**Porto Lopez rouge** litre 5,40

**Asti Thiébaud** 4,25  
bouteille avec rabais

Le détaillant USEGO vous sert bien et à bon compte

Entreprise de construction, cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

## employée de bureau

capable et de confiance et bien rétribuée.

Faire offres écrites s/ch. P 17369 S à Publicitas Sion.

Nous achetons

## voitures d'occasion

toutes marques. Paiement comptant. Ecrire s/chiffre P 582-1 S, à Publicitas SION.

Nous cherchons pour nos magasins de Monthey, St-Maurice et Martigny

## bouchers et garçons de plot

ayant une bonne formation professionnelle.

Nous offrons places stables et bien rémunérées.

- Semaine de 5 jours (48 heures)
- Excellentes prestations sociales
- Caisse de retraite

Veuillez adresser vos offres à la Société coopérative

**MIGROS VALAIS**

Case postale 148 - Martigny-Ville

## CHAMOSON

Dimanche 23 décembre 1962, dès 20 heures

## LOTO - VICTUAILLES de l'Harmonie „La Villageoise“

6 porcs - 15 quartiers de veaux - 20 fromages - 15 jambons  
Salamis - Vacherins, etc.

35 séries - Abonnement : Fr. 30,—

— Pour Fr. 4.000,— de lots —

## NOIX nouvelles

5-10 kg. Fr. 2,10 le kg. plus port.

G. Pedrioli, Bellinzona.

## N'attendez pas

au dernier moment pour apporter vos annonces!

Entreprise de construction cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

## JEUNE HOMME

ayant fait école de commerce ou secondaire. Doit avoir des aptitudes pour le calcul.

Faire offres écrites s ch. P 17370 S à Publicitas Sion.

## TECHNICIEN-ARCHITECTE

Bureau d'architecte de la Plaine du Rhône (Vaud) cherche

## technicien capable

ayant déjà une certaine pratique dans tout ce qui concerne la profession (projets, devis, surveillance de chantiers, toisages). Entrée en fonction début de janvier si possible. Réponse avec conditions.

Ecrire sous chiffre PO 46650 L à Publicitas Lausanne.

## EN ACCESSOIRE

Vous gagnerez en 1 h. 30 Fr. 12 à 20 en plaçant

## nouvel article breveté branche auto

Fr. 500 à 1500 sont suffisant pour stock de départ. - Mise au courant totale par nos soins.

Ecrire s'ch. P 91734 S à Publicitas, Sion.

## 7<sup>e</sup> édition du placement idéal

Devant le succès remporté lors de mes précédentes ventes, je mets à votre disposition au nom de la nouvelle société S. I. BELLEFONTAINE à Sierre :

## MAGNIFIQUES APPARTEMENTS

de 3 et 3½ pièces, confortables et spacieux.

Situation : Avenue de France

Prix de vente : dès Fr. 59.000,— les 3 p.

Prise de possession : 1. 1. 64.

Hâtez-vous de réaliser votre rêve, les références ne se comptent plus.

Renseignements chez René ANTILLE, administrateur immobilier, Route de Sion 19, SIERRE.

Tél. (027) 5 16 30 / 5 06 30.

POUR TOUS LES **IMPRIMÉS**

à des prix modérés

**Imprimerie Montfort**

L. Cassaz-Montfort, succ.

# Le Confédéré vous renseigne

## Radio-Sottens

### Samedi 22 décembre

7 00 Bonjour - 7 15 Informations. 7 20 Premiers propos - 7 30 Pour les automobilistes et les touristes voyageant en Suisse - 8 30 Route libre - 8 35 Bulletin routier - 8 45 Le miroir du monde. 11 00 Matinée symphonique - 12 00 Le quart d'heure de l'accordéon - 12 15 Ces goals sont pour demain - 12 45 Informations. 12 55 Le tour du monde en 80 jours. 13 05 Mais à part ça - 13 10 Demain dimanche - 13 40 Romandie en musique. 14 10 L'anglais chez vous - 14 25 Trésors de notre discothèque - 15 00 Plaisirs de longue durée - 15 30 Documentaire. 16 00 Moments musicaux - 16 15 Chasseurs de sons - 16 40 Per i lavoratori italiani in Svizzera - 17 10 Swing-sérénade. 17 45 Bonjour les enfants - 18 15 Carte de visite - 18 30 Le micro dans la vie - 19 00 La Suisse au micro - 19 15 Informations. 19 25 Le miroir du monde - 19 45 Villa ça m'suffit - 20 05 Un souvenir... une chanson - 20 30 L'auditeur jugera : L'affaire Louis Balssa - 21 20 Samedi-variétés : Masques et musiques - 22 05 Prestige de la chanson - 22 30 Informations. 22 35 Loterie romande - 22 40 Entrez dans la danse - 24 00 Hymne national.

### Dimanche 23 décembre

7 10 Bonjour - 7 15 Informations. 7 20 Premiers propos - 7 50 Cantate No 147 (J.-S. Bach) - 8 25 Concert en sextuor (J.-P. Rameau) - 8 45 Grand-messe. 9 55 Sonnerie de cloches - 10 00 Culte protestant - 11 05 L'art choral - 11 30 Tableaux d'une exposition (Modeste Mousorgsky) - 12 00 Le lac aux cygnes (P.-I. Tchaïkovsky) - 12 15 Noël à la campagne - 12 30 Disques - 12 45 Informations - 12 55 Noël des belles années du music-hall - 13 15 Trois pages lyriques : Gounod, Delibes et Bizet - 13 30 Proverbes et légendes de Noël - 13 55 Football : Allemagne-Suisse - 15 50 Thé dansant - 16 30 Trilogie sacrée : L'enfance du Christ, texte et musique d'Hector Berlioz - 18 15 Emission catholique. 18 25 Disque - 18 30 L'actualité protestante - 18 40 Noël de tous les pays. 19 00 Résultats sportifs - 19 15 Informations. 19 25 Le miroir du monde - 19 35 Un clochard m'a dit - 20 10 Mélodies de Noël - 20 20 Ma conviction profonde. 20 35 Disque - 20 45 Conte de Charles Dickens : Les cloches de l'espoir - 21 30 Poème : Votre Monde, Seigneur, d'Emile Gardaz, musique de l'abbé Pierre Kaelin - 22 30 Informations - 22 35 El Cancionero - 22 55 Le bonsoir de Roger Nordmann - 23 00 A l'orgue - 23 15 Hymne national.

### Lundi 24 décembre

7 00 Carillon de Noël - 7 15 Informations - 7 20 Premiers propos - 8 05 La route de Noël - 12 45 Informations. 12 55 Le tour du monde en 80 jours - 13 45 Le carillon de Noël - 16 00 Le rendez-vous des isolés - 16 25 Noël de tous les pays - 16 45 Enfants - 17 00 Le carillon de Noël - 17 05 Réveillez-vous pasteurs - 17 50 Bonjour les jeunes.

18 30 La Cinquième Suisse fête Noël. 19 00 Le carillon de Noël - 19 15 Informations - 19 25 Ce soir-là, sur la terre. 20 15 Noël chez vous - 21 00 Le carillon de Noël - 21 05 La chaîne du bonheur. 21 30 La veillée de la Nativité - 22 30 Informations - 22 35 Conte : Une nuit comme les autres, de Gisèle Anserme. 23 00 Le carillon de Noël - 23 05 Culte de longue veille - 23 55 Minuit chrétien. 24 00 Le carillon de Noël - 00 05 Messe de minuit - 01 00 Hymne national.

## Télévision

### Samedi

17 00 Le sauvetage - 17 25 TV-Juniors. 17 40 Jazz-parade - 20 00 Téléjournal. 20 15 Bruxelles : Ce que mangent les Belges - 20 40 La Rose d'Or de Montreux : The Judy Garland Show - 21 35 Match de hockey sur glace : Viège-Ambri Piotta - 22 35 Dernières informations - 22 40 C'est demain dimanche. 22 45 Téléjournal.

### Dimanche

16 30 Images pour tous - 17 20 Match de football : Allemagne-Suisse - 19 05 Sport-première - 19 20 Seulement le dimanche : Papa a raison - 19 45 Présence protestante - 20 00 Téléjournal. 20 15 Portraits des USA - 20 55 Variétés : Ah! quelle joie - 22 00 Sport - 22 30 Dernières informations - 22 35 Téléjournal - 22 50 Méditation.

### Lundi

16 30 Images pour tous - 18 00 Bulletin d'informations - 20 00 De tous les pays : Adeste fideles - 20 40 Les caméras du Père Noël - 22 00 Dernières informations - 22 05 Film : Le pays d'où je viens, de Marcel Carné - 23 40 Noël en Suède.

## Cinéma

### Cinéma ETOILE - Martigny

Jusqu'à dimanche 23 (Dim. : matinée à 14 h. 30) : **La fièvre dans le sang**. - Dimanche 23, à 17 h. (Lundi 24 : Relâche) : **Le serment de Robin des Bois**. Les nouvelles aventures du redoutable gentilhomme hors-la-loi.

### CORSO - Martigny

Jusqu'à dimanche 23 (Dim. : matinée à 14 h. 30) - Lundi 24 : Relâche. - Un authentique récit de guerre (la vie de 100.000 hommes était en jeu) : **Carillons sans joie**, avec Paul Meurisse, Roger Hanin, Raymond Pellegrin, etc.

### Cinéma MICHEL - Fully

Jusqu'à dimanche 23 (Dim. : matinée à 14 h. 30) - Un spectacle prodigieux avec Pierre Brasseur et Daniel Gelin : **Carthage en flammes**. Rome et Carthage se battent pour la domination du monde.

### Cinéma REX - Saxon

Jusqu'à dimanche 23 - Le premier et meilleur film de la série : **Le petit monde de Don Camillo**, avec Fernandel et Gino Cervi.



## Poulets

danois  
prêts à rôtir

Kg. **3.50**

## Dindes U. S. A.

prêtes à rôtir

Kg. **5.70**

## Oies de Pologne

prêtes à rôtir

Kg. **6.-**

## Canards de Hollande

prêts à rôtir

Kg. **4.20**

Darts tous nos magasins : vendredi et samedi

## Poulets frais

« OPTIGAL »

Kg. **5.-**

# MIGROS

# VW

CHRYSLER  
PLYMOUTH  
DODGE  
VALIANT

Agence régionale  
et service :

Garage de la Pierre-à-Voir  
SAXON

Tél. (026) 62109

Commerce de Martigny engagerait

# OUVRIER de dépôt

place à l'année, bonne rétribution.

S'adresser par écrit sous chiffre P.72-4 S  
à Publicitas Sion.

## Bébés-Lunes et cantharide

par RICE MAC CHEEPEE

Les pommes chips devaient dater de la dernière guerre mondiale ; quant au beefsteak, il venait certainement d'un taureau trépassé de sa belle mort. Le tout ne passa qu'avec l'aide de force verres d'un tord-boyau innommable.

Je vous ferai grâce des détails de la suite de notre expédition. Sachez seulement que quand nous fîmes notre entrée à Las Vegas nous étions plus fourbus que si dix bulldozers nous étaient passés sur le corps.

Las Vegas est une ville au milieu du désert par la fantaisie d'une association de lapins qui ne savaient décidément que faire de leur galette. Quand la nouvelle en était parvenue à San Francisco, c'avait été un éclat de rire général. Il fallait être cinglé pour s'embarquer dans une entreprise pareille. Les rieurs avaient tort. Après des débuts difficiles, Las Vegas prit un essor foudroyant. A l'heure présente, c'est une des villes les plus importantes du Nevada. C'est même la seule qui voit affluer en colonnes serrées les touristes des Etats avoisinants : Californie, Oregon, Idaho, Utah et Arizona. Carson City, la capitale, en est jalouse. Qu'y a-t-il à la base de cette extraordinaire attraction ? Las Vegas possède deux atouts majeurs : le divorce et les jeux. Pour le divorce, elle est en bonne voie de détrôner Reno. Un proverbe de l'endroit dit : « Arrivé à midi, divorcé à une heure ! » Ce n'est pas tout à fait exact. Si expédient soit-on à Las Vegas, les choses ne vont cependant pas aussi vite. Pour un divorce prononcé en bonne et due

forme, il faut compter huit à dix jours. Même pour des couples pressés de reconquérir leur liberté, c'est là un délai très acceptable. Pour le jeu, c'est encore plus simple. Une maison sur quatre vit uniquement de lui.

Que ce soit le mah-jong, la roulette, le boka-pu, le trente-et-quarante ou le poker, le choix ne manque pas. Un autre gros atout de Las Vegas, c'est qu'on n'y étrangle pas le voyageur. Il y a des hôtels et des pensions à la portée de toutes les bourses. Cela va de la simple chambre à coucher au bungalow particulier. Les locations sont facturées au juste prix. Le consortium qui exploite les jeux verse, annuellement, une somme aux propriétaires proportionnée à l'importance de leur immeuble. Et gare à celui qui s'aviserait d'être gourmand. Une réclamation, une enquête, une invitation à déguerpir dans les quarante-huit heures. Pas plus difficile que ça. Le fait ne se produit pas deux fois par an. Ses vices mis à part, Las Vegas mériterait d'être considérée comme la cité modèle. Si vous ignorez ces détails, vous voilà renseignés.

Ce n'était pas la première apparition que je faisais dans ce centre de perdition. J'avais une idée assez nette de ses principales artères. Je n'avais cependant pas la moindre idée du secteur dans lequel se trouvait Quentin Lane. Renseignements pris auprès d'un agent qui réglait la circulation, j'appris que mon avenue se trouvait à proximité du Casino municipal, c'est-à-dire à l'autre bout de la ville. J'y arrivai en moins d'un quart d'heure. En pénétrant dans Quentin Lane, je ralentis la voiture à un modeste dix à l'heure... et nous nous mîmes à observer.

Le 414 dont Dale Stribbling m'avait entretenu s'élevait vers le milieu de l'artère. C'était un bungalow qui ne se distinguait en rien des constructions qui l'environnaient. Presque en face, je découvris ce que je cherchais. Il y avait un cottage qui n'attendait que d'être occupé. Pour la location, il suffisait de s'adresser à l'agence immobilière CMCC, de Stratfort Street. Nous nous y rendîmes aussitôt. Les formalités de prise en possession se trouvèrent expédiées en un temps record. Exposé des conditions de location,

## BÉBÉS-LUNES ET CANTHARIDE

accord, signature, paiement. Stop. Qu'en dites-vous ? A peine croyable. Autre preuve de la perfection de l'organisation : chaque matin, si vous le désirez, une femme de ménage viendra faire le ménage et le restaurant du Central Square nous fera porter nos repas aux heures que nous fixerons.

Je n'avais pas l'intention de demeurer sur place les premiers jours. En emmenant Georg Stachwell, j'avais mon idée. Mais peu désireux d'attirer l'attention, je commandai des menus pour deux personnes tout en déclinant les services de la femme de ménage.

Cela réglé, nous primes possession du cottage sur lequel nous avions jeté notre dévolu.

Le major Graham me recevrait ou ne me recevrait pas, il se montrerait aimable ou mordant, peu m'importait. Je n'avais que deux ou trois questions à lui poser. En admettant qu'il m'envoyât au diable, ses réactions suffiraient probablement à me fixer sur ce qui m'intéressait.

Un sergent sortit du corps de garde et me demanda ce que je désirais.

— Je voudrais parler au major Thomas Graham, sergent, dis-je.

— Vos papiers, s'il vous plaît !

Je lui tendis ma licence de détective, qu'il emporta dans son bureau. Au bout de deux minutes, il était de retour. Il me rendit le papier et fit un signe aux sentinelles. La barrière se leva et je pus poursuivre ma route. Deux kilomètres plus loin, je me heurtai à une nouvelle barrière. Il y avait également deux sentinelles en faction et deux corps de garde flanquant la voie macadamisée. Je fis la connaissance d'un autre sergent et le même scénario se répéta. Jusque-là, cela marchait comme sur des roulettes. A peine m'eut-on cédé le passage que j'aperçus, à cinq cents mètres, le troisième obstacle. Cette fois, il y avait également des chevaux de frise et, de part et d'autre, aussi loin

que la vue portait, un triple rang de fils barbelés. Je me demandais comment les opérations se dérouleraient ici. Eh bien, ce fut du pareil au même, à cette différence près que j'entendis le sergent téléphoner et annoncer mon passage à un poste quelconque. Le temps d'enlever les réseaux qui s'opposaient à ma libre progression et en avant...

En avant, oui, mais pas tout seul. Surgissant de je ne sais où, deux motocyclistes en uniforme se mirent à ma traîne. Puis l'un d'eux accéléra et se mit à rouler devant moi, tandis que l'autre demeurait rivé à mon sillage. Au bout de trois cents mètres, le motard qui me précédait m'invita à bifurquer dans une voie secondaire, à droite. Nous nous engageâmes dans une sapinière et, soudain, nous nous trouvâmes devant un bâtiment soigneusement camouflé.

On me fit signe de descendre de voiture, on me fit pénétrer dans un local, au rez-de-chaussée, puis on boucla la porte sur moi. Je ne demeurai pas seul longtemps. Une autre porte s'ouvrit et un planton me fit signe d'avancer. Le seuil franchi, je me trouvai dans un bureau meublé avec une austérité plus monacale que militaire. Le milieu en était occupé par un vaste pupitre sur lequel des dossiers étaient éparpillés. Derrière le pupitre enfin, il y avait un lieutenant.

— Asseyez-vous, M. Havilland.

C'était un ordre, non une invitation. Je m'exécutai de bonne grâce.

— Vous avez à parler au major Graham ? continua-t-il.

Je fis « oui » de la pointe du menton.

— Il est de vos amis ?

— Non. Je ne l'ai jamais vu.

— Que lui voulez-vous ?

— J'ai une communication à lui transmettre, lieutenant.

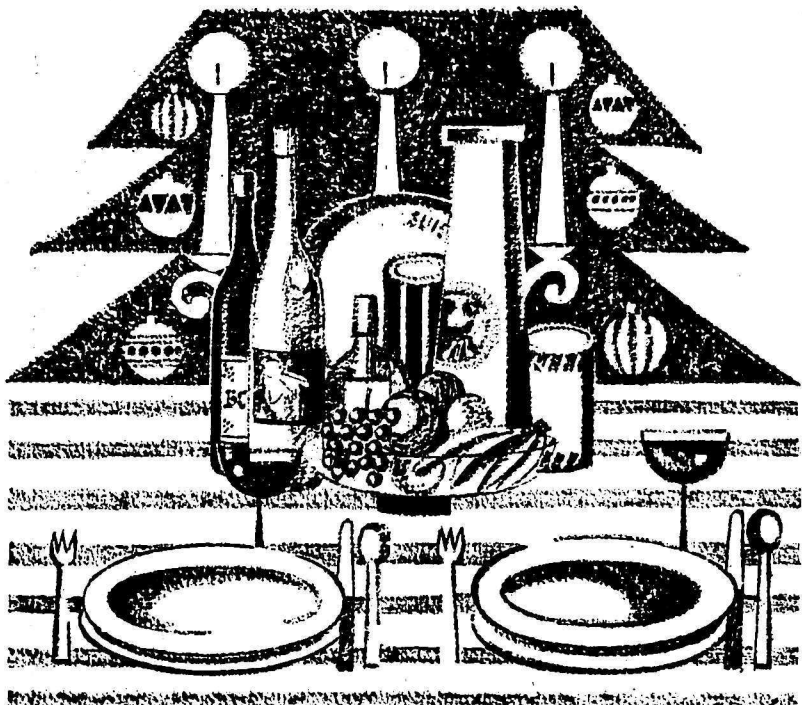
Il se renversa sur sa chaise et me toisa de la tête aux pieds avec un sans-gêne révoltant.

# SKIEZ AU FAÎTE DES ALPES PAR LE SUPER SAINT-BERNARD

Téléférique au départ du tunnel  
ouvert à l'exploitation  
20 km. de pistes sur Suisse et l'Italie  
Accès par la nouvelle route du tunnel

## Noël, Nouvel-An...

...la tradition demeure



### VÉRITABLES CHAMPAGNES

**Marquis de Lonvois**  
AY-CHAMPAGNE brut ou sec, la bt. **13,80**

**Moët et Chandon**  
EPERNAY demi-sec ou sec, la bt. **19,80**

**Vve Clicquot-Ponsardin**  
REIMS (Capsule MAUVE) brut 1955, la bt. **24,50**

**Taittinger**  
REIMS brut 1955, la bt. **24,75**

### VÉRITABLE CAVIAR «MALOSSOL»

le verre poids net 28 g. 5.50 - le verre poids net 56,8 g. 9.80

### ASTI

ASTI GIULIO, la bt. ASTI BELLOTTI, la bt.

**3,95**

**4,50**

### Les GRANDS VINS du VALAIS

CLAVIEN - DELALOYE - GAY - MAYE - SAUTHIER  
SIMONETTA

Le choix du spécialiste

aux PRIX GRANDS MAGASINS

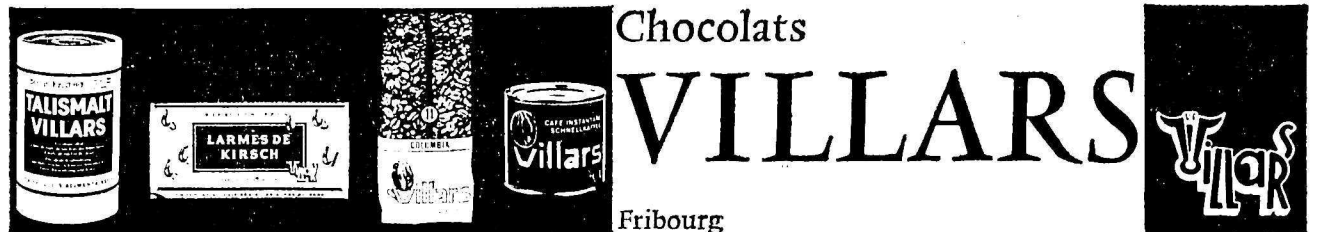
à la  
**PORTE NEUVE**

SION



## Goûtez à l'art de Villars

L'art d'offrir et de réjouir passe par les produits Villars. Parce que l'art de Villars est triple. Il est fait de l'art de choisir les meilleures matières premières, les cacao, les cafés, les thés d'illustres provenances, le lait frais des Alpes suisses, les fruits, les amandes, les liqueurs, tous les produits les plus fins, les plus francs, les plus authentiques. Il est fait de l'art d'ennoblir, de rôtir, de réunir, de finir et de garnir selon des recettes naturelles, sans chimie et sans alchimie. Il est fait de l'art de servir dans ses nombreux magasins, où vous serez conseillés personnellement et où vous trouverez rapidement, parmi ses mille spécialités, celles qui répondent à vos désirs et celles qui feront plaisir, du plus petit article à cinq centimes, pour l'enfant qui prépare une surprise, à la somptueuse boîte de pralinés, prestigieuse ambassadrice du cœur ou... de la raison. L'art de Villars pour vous aussi, sera celui de réussir.



Chocolats

**VILLARS**

Fribourg



### ISÉRABLES

Salle du Cinéma

Mardi 25 décembre 1962,  
des 17 heures 30 à minuit

## SUPER GRAND LOTO DE NOËL

organisé par la Société de musique  
HELVETIA

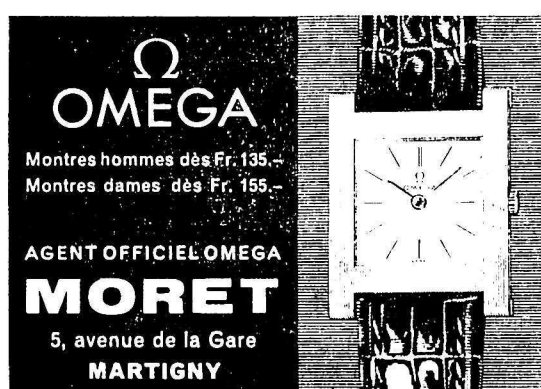
Nombreux et magnifiques lots répartis  
en 50 séries : Jambons - Fromages  
Cuisseaux de veau - Porc vivant - Ma-  
chine à coudre, etc.  
Course spéciale par le téléphérique  
dès 0 h. 15.

## Banque Suisse d'Épargne et de Crédit

La Nationalzeitung a publié deux articles mentionnant un groupe Munoz, qui exercerait, selon ce journal, une influence décisive sur la Banque Genevoise de Commerce et de Crédit et la Banque Suisse d'Épargne et de Crédit. Il n'est ni habituel ni licite, qu'une banque, dont le capital est divisé en actions au porteur, donne des renseignements sur les propriétaires de ses actions, même dans la mesure où ceux-ci lui sont connus. La Banque Suisse d'Épargne et de Crédit tient à constater les faits suivants, ceci pour dissiper de faux bruits :

- 1) Le caractère suisse de la Banque Suisse d'Épargne et de Crédit est garanti à tous points de vue, la majorité du capital-actions appartient à des propriétaires suisses, le conseil d'administration est uniquement composé de citoyens suisses, habitant la Suisse, et l'activité de la banque se limite au marché suisse.
- 2) Une corrélation entre la Banque Suisse d'Épargne et de Crédit et la famille dominicaine Trujillo n'existe pas et n'a jamais existée.
- 3) La collaboration entre la Banque Suisse d'Épargne et de Crédit et la Banque Genevoise de Commerce et de Crédit est pratiquée depuis des années et s'est révélée bénéfique pour les deux partenaires. Les intérêts que la Banque Suisse d'Épargne et de Crédit a engagés dans cet établissement genevois correspondent à un développement logique de notre banque dont profitent tous les actionnaires.

Le Conseil d'Administration



**Demandez le „Confédéré“**

dans les établissements publics que vous fréquentez !